

> RAPPORT d'activité



ÉQUILIBRE SOCIAL

ENVIRONNEMENT

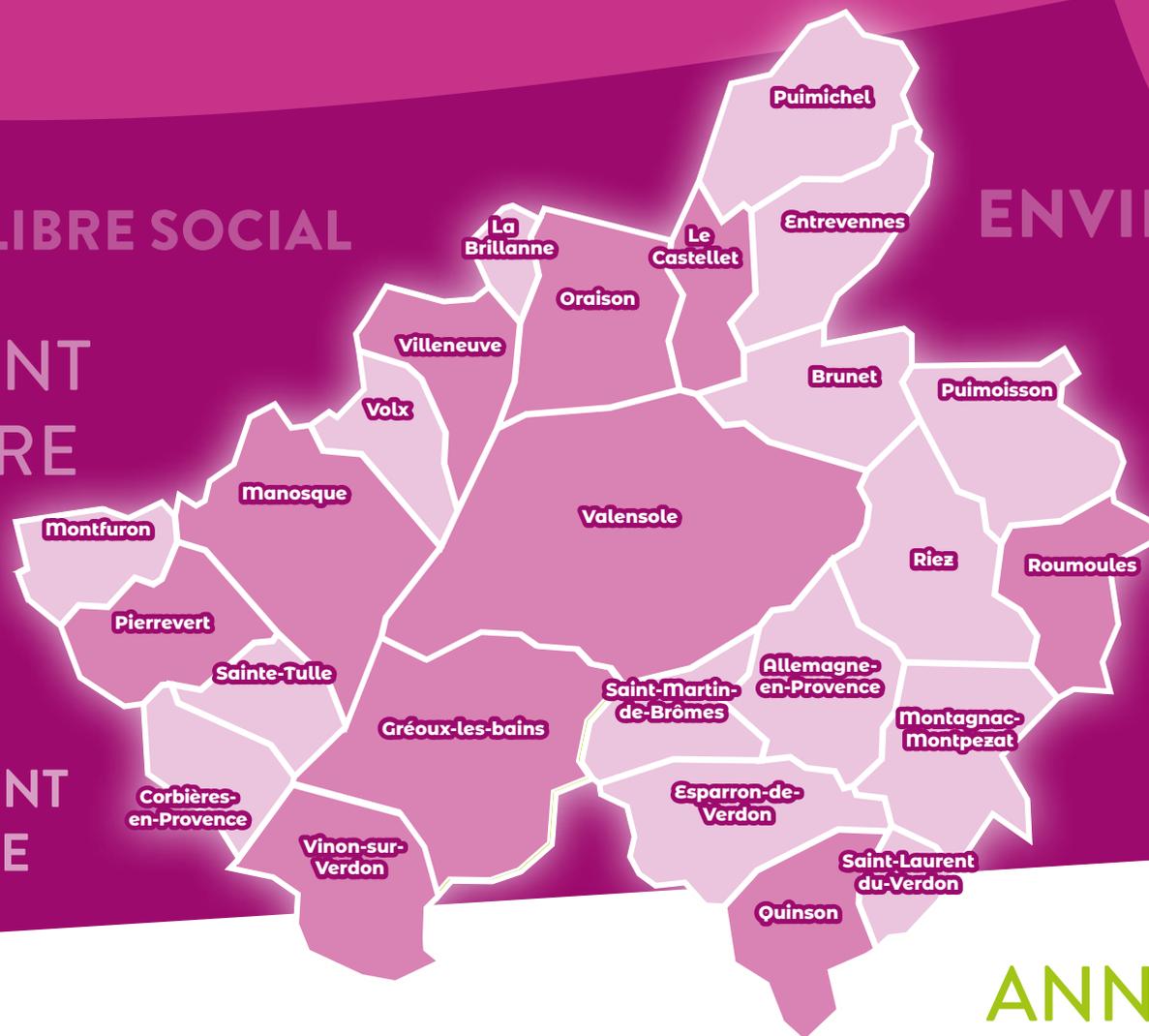
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

ENFANCE
ET JEUNESSE

INGÉNIERIE

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT
DURABLE



ANNÉE **2022**

📍 SOMMAIRE

Organigramme des services de DLVAgglo	P. 4
Organigramme des élus de DLVAgglo	P. 5
Les commissions de DLVAgglo	P. 6
● Développement économique	P.10
● Aménagement du territoire	P.14
● Équilibre social de l'habitat	P.24
● Politique de la ville	P.30
● Prévention de la délinquance	P.34
● VRD & Ingénierie	P.38
● Patrimoine bâti	P.46
● Environnement	P.50
● Plan massifs forestiers	P.64
● Culture	P.70
● Enfance et jeunesse	P.82
● Système d'Information Territorial	P.90
● Ressources humaines	P.94
● Moyens généraux	P.100
● Développement durable	P.114
● Centre aqualudique	P.118

Trombinoscope des élus de DLV Agglo

Organigramme des services de DLV Agglo

DURANCE LUBERON VERDON AGGLOMÉRATION LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jean-Christophe PETRIGNY
PRÉSIDENT
1^{er} Adjoint au Maire de Saint-Martin-de-Brômes

LES VICE-PRÉSIDENTS

Pascal ANTIG 1 ^{er} Vice-Président délégué aux Affaires juridiques et assurances Conseiller municipal de Manosque	Claude CHEILAN 2 ^e Vice-Président délégué aux Transports, Mobilités et déplacements Maire de Vion-sur-Verdon	Vincent ALLEVARD 3 ^e Vice-Président délégué à la Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés 1 ^{er} Adjoint au maire d'Orson	Paul AUDAN 4 ^e Vice-Président délégué au Tourisme Maire de Gréoux-les-Bains	Gérard AURRIC 5 ^e Vice-Président délégué aux Ressources Humaines et Relation avec les Communes Maire de Valensole	Jérôme CASTEL 6 ^e Vice-Président délégué à l'Aménagement du territoire, développement durable et politique énergétique Maire de Volx	Gilles MÉGIS 7 ^e Vice-Président délégué à la GEMAPI, Gestion des eaux pluviales urbaines et Plan massif Maire de Roumoules	
Serge FAUDRIN 8 ^e Vice-Président délégué à l'Eau et l'Assainissement, pacte fiscal et financier Maire de Villeneuve	Caroline PAOLASSO 9 ^e Vice-Présidente déléguée à la Politique de la Ville Conseillère municipale de Manosque	Jean-Luc QUEIRAS 10 ^e Vice-Président délégué à l'Équilibre social de l'Habitat Maire de Sainte-Tulle	Laurent GARCIA 11 ^e Vice-Président délégué à la Politique locale du commerce, déploiement de la fibre optique et Système d'Information Conseiller municipal de Manosque	André MILLE 12 ^e Vice-Président délégué au Développement économique Maire de Pierrevert	Sandra RAOULT 13 ^e Vice-Présidente déléguée à la Culture Conseillère municipale de Manosque	Jean-Claude CASTEL 14 ^e Vice-Président délégué au S.I.B. Bimens communaux, Énergie public et Agriculture Maire de Castellane-en-Provence	Lise RAOULT 15 ^e Vice-Présidente déléguée à la Prévention de la délinquance Conseillère municipale de Manosque

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Pierre FISCHER Menthon Conseiller Communautaire délégué à l'aménagement et au développement rural Maire	Béatrice GARCIA Volx Conseillère Communautaire déléguée à la Jeunesse Adjointe au Maire	Alex PIANETTI Alemagne-en-Provence Maire	Francis BÉRARD Brant Maire	NN Entrevennes Maire	Guy BURLE Esparron-de-Verdon Maire	Michèle COTTRET Gréoux-les-Bains Adjointe au Maire	Jean-Charles BORGHINI La Brillanne Maire	Benoît GOUIN La Castellane Maire	Pierre BIANCO Conseiller Municipal	Alain DEMOULIN 1 ^{er} Adjoint au Maire	Ismail EL OUADEGHIRI Adjoint au Maire	Camille GALTIER Manosque Maire	Patrick GARNON Conseiller Municipal	Odile GUIGON-CAUVIN Conseillère Municipale
Jean-Guillaume D'HERBES Conseiller Municipal	Renaud HONDE Conseiller Municipal	Valérie LAFAY-ANGELVIN Conseillère Municipale	Armel LE HEN Conseiller Municipal	Marion MAGNAN Manosque Adjointe au Maire	Valérie PEISSON Adjointe au Maire	Emmanuelle PRADALIER Conseillère Municipale	Laurie SARDELLA Conseillère Municipale	Bruno VIVIEN Conseiller Municipal	François GRECO Montagnac-Montpezat Maire	Catherine BOLEA Adjointe au Maire	Isabel GAMBA Conseillère Municipale	Benoît GAUVAN Maire	Marion MARCHAL Adjointe au Maire	
Jean-Paul JULIEN Pierrevert Conseiller Municipal	Fabienne KREBAZZA Adjointe au Maire	Pierre BONNAFOUX Pulmic Maire	Fabien BONNIO Pulmic Maire	Jacques ESPITALIER Quinson Maire	Christophe BIANCHI Riez Maire	Nadine GRILLON Saint-Laurent-de-Verdon Maire	Brigitte DURAND Sainte-Tulle Adjointe au Maire	Serge GARCIA Conseiller Municipal	Delphine DELFINO Adjointe au Maire	Raphaël ENDERLE Conseiller Municipal	Céline BONNAFOUX Adjointe au Maire	Virginie ROUZAUD Villeneuve Conseillère Municipale	Maryse CABRILLAC 1 ^{er} Adjointe au Maire	Patrick OBIRY Adjoint au Maire

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

> Déc. 2022 : www.dlva.fr

Organigramme des services Agglomération Durance Luberon Verdon Services Mutualisés DLV Agglo/Manosque au 31/12/2022

Cabinet du Président
Directeur de Cabinet
Mathieu DUTERTRE

Service Communication
NN

Pôle Ressources mutualisées
Directeur Général Adjoint
Yves CLAUDET

- Service Juridique, assurances et secrétariat général
Julie BLANC-MAUDUIT
- Service Accueil - Moyens généraux
Benoît GUILLAUD-SAUMUR
- Service Commande publique
Juliette DUFOUR
- Service Systèmes d'Information
Jean-Christophe DRAPRI
- Service Foncier
Isabelle CLÉMENT
- Service Sécurité Civile
Carine FRATELLO
- Cellule prévention, santé, sécurité au travail
Hervé BÉRANGER
- Mission Conseil de gestion
Christine LEMAIRE-HEMME
- Mission Mutualisations
Jean-Charles MALAMÉUDE
- Service Réception
Christophe SPINOSA
- Service Administration technique et ressources
Muriel de POULIQUET

Jean-Christophe PETRIGNY
PRÉSIDENT

Direction Générale des Services
Directrice Générale des Services
Florence CORNUET

Rôle Développement territorial
Directeur Général Adjoint
Dominique BERTIN

- Direction Aménagement durable et mobilités**
Stéphane SALVADOR
 - Service Planification urbaine, aménagement et droit des sols
Virginie VAN EYCK
 - Service Mobilité et déplacements
Marie-Elisabeth LÉVÊQUE
 - Service Aménagement et habitat
Stéphane SALVADOR
 - Mission Gestion du centre aquatique
Patrick CHARRIER
 - Mission Stratégie touristique
Jean-Frédéric GONTHIER
- Direction Economie & Vies territoriales**
Mélanie CABEL
 - Service Développement économique
Mélanie CABEL
 - Mission Politique de la Ville
Marie GERBAUD
Karim SCHAEFFER
 - Service Jeunesse et Éducation
NN
 - Mission Prévention de la délinquance
André CUVÉLIER
- Direction Environnement**
Alice BECKERT
 - Service Gestion des déchets
Muriel CROZE
 - Service Espaces naturels
Marjorie GRIMALDI
 - Mission Transition énergétique
Aurélien BREISSAC
- Direction Culture**
Claire ZAHRA
 - Service Centre Giono
Gaëlle GULDALIAN
 - Service Enseignement musical
Valérie PAYOT
 - Service Patrimoine culturel
NN
 - Service Réseau des médiathèques
NN
 - Service Spectacle vivant
NN
- Direction Ingénierie**
Florent DIAZ
 - Service Gestion des eaux pluviales / Bureau d'études / Aménagement
Olivier ALBERT
 - Service Éclairage public
Thierry ARNOUX
 - Service Patrimoine Bât
Thierry GOURRAND
 - Service Système Information Territorial
Sylvain LIAUTARD

Pôle Ingénierie et appui aux communes
Directeur Général Adjoint
Florent DIAZ

- Direction Coopération, prospective et pilotage
Florence CORNUET
- Direction Finances
Bernard BARBIE
- Service Finances
Rosaline BOULARD
- Direction des Ressources humaines
Sophie MAHIEU
- Service Gestion administrative du personnel
Sophie MAHIEU
- Service Emploi compétences
GPEC
Nadège WADOUX
- Mission Dinamisme qualité
Claudine FISCHER
- Mission Observatoire fiscal
Cécilia CARINI
- Mission Politiques Contractuelles
François CABEL

> Déc. 2022 : www.dlva.fr

📍 Les commissions

Commissions Finances

Présidents de commission : M. Jean-Christophe PETRIGNY - M. Serge FAUDRIN

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M^{me}. LE GENDRE, M^{me} ROUSSEAU,
Corbières-en-Provence
M. RUSH, Entrevennes
M. BURLE, M. GENSE, Esparron-de-Verdon
M^{me}. COTTRET, M. ROUX, Gréoux-les-Bains
M. BORGHINI, La Brillanne
M. BUISSON, Le Castellet
M. ANTIQ, M. HONDE, Manosque
M. TORMO, Montagnac-Montpezat
M. FISCHER, Montfuron
M. ALLEVARD, M^{me} LEPLATRE, Oraison

M. JULIEN, M. MILLE, Pierrevert
M^{me} DECONIHOUT, Puimichel
M. SAPONE, Puimoisson
M. ESPITALIER, Quinson
M. BONDIL, M. DUBOIS, Riez
M. AMBROSI, M. MEGIS, Roumoules
M. PETRIGNY, Saint-Martin-de-Brômes
M. QUEIRAS, Sainte-Tulle
M. AURRIC, M. CHERVEL, Valensole
M. FAUDRIN, Villeneuve
M. CHEILAN, M. OBRY, Vinon-sur-Verdon



Commission Aménagement du territoire - Développement économique - Transports et mobilités

Présidents de commission : M. Claude CHEILAN - M. André MILLE - M. Jérôme DUBOIS

Aménagement du territoire

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M^{me} DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-Provence
M. RUSCH, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M^{me} COTTRET, Gréoux-les-Bains
M^{me} CAIRE, M^{me} DUPRE, La Brillanne
M. MISTRAL, Le Castellet
M. EL OUADGHIRI, M. D'HERBES, M. LE HEN, M. GARNON, M. HONDE, Manosque
M. CUISINIER, M. TORMO, Montagnac-Montpezat
M^{me} BARTHELEMY, Montfuron
M. SEDNEFF, M. LAURENT, Oraison

M. COLLIN, M^{me} HACHETTE, M. LAGESTE, Pierrevert
M. ROME, Puimichel
M. SIMON, Puimoisson
M. CLERC, M. DUBOIS, Riez
M. AMBROSI, M^{me} CHAILLAN, M. COCUAUD, M. ROY, Roumoules
M. DECANIS, St-Martin-de-Brômes
M. BOUSSUGE, M. CHENEZ, M. GARCIA, Sainte-Tulle
M. CHERVEL, M^{me} PETILLON, Valensole
M. GIRAUD, M^{me} ROUZAUD, Villeneuve
M. BAURAND, M. BONHOMME, Vinon-sur-Verdon

Commissions Aménagement du territoire - Développement économique - Transports et mobilités

Présidents de commission : M. Claude CHEILAN - M. André MILLE - M. Jérôme DUBOIS

Développement économique

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M^{me} DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-Provence
M. RUSCH, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M^{me} COTTRET, Gréoux-les-Bains
M^{me} CAIRE, M^{me} DUPRE, La Brillanne
M^{me} GOUYETTE, Le Castellet
M. ANTIQ, M. GARNON, M. HONDE, M. LE HEN, Manosque
M. TORMO, Montagnac-Montpezat
M^{me} BARTHELEMY, Montfuron
M. DOUCET, M. LAURENT, Oraison



Commissions Aménagement du territoire - Développement économique - Transports et mobilités

Présidents de commission : M. Claude CHEILAN - M. André MILLE - M. Jérôme DUBOIS

Transports et Mobilités

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M^{me} REYNAUD, Brunet
M^{me} DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-Provence
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M^{me} COTTRET, Gréoux-les-Bains
M^{me} LEBRE, La Brillanne
M^{me} BOUTIN, Le Castellet
M. D'ANGELO, M. EL OUADGHIRI, M. GARNON, M. HONDE, Manosque
M. CUISINIER, M. GRECO, Montagnac-Montpezat
M^{me} BARTHELEMY, Montfuron

M. COLLIN, M^{me} HACHETTE, M. LAGESTE, Pierrevert
M. BONNAFOUX, Puimichel
M. SIMON, Puimoisson
M. GUIGNANT, Quinson
M. DUBOIS, Riez
M. AMBROSI, M^{me} CHAILLAN, M. COCUAUD, M. ROY, Roumoules
M. DECANIS, Saint-Martin-de-Brômes
M. CHENEZ, M. FAUCOUNEAU, Sainte-Tulle
M. BEC, M. CHERVEL, Valensole
M. GIRAUD, Villeneuve
M. BARLATIER, M. BLET, Vinon-sur-Verdon

📍 Les commissions

Commission Communication et Marketing territorial

Président de commission :

M. Jean-Christophe PETRIGNY

M^{me} COSTES, Allemagne-en-Provence
M. MARELLI, M. MIOLA, Corbières-en-Provence
M. GUIOU, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, Gréoux-les-Bains
M^{me} FERRER, La Brillanne
M^{me} BONNAFOUX, Le Castellet
M^{me} SARDELLA, M^{me} FAURE, Manosque
M. D'APUZZO, Montfuron
M^{me} MARCHAL, M^{me} LEPLATRE, Oraison

M^{me} DOZOL, M. LAGESTE, Pierrevert
M^{me} DECONIHOUT, Puimichel
M^{me} DUMAY, Riez
M. COCUAUD, M. MOHEN, Roumoules
M. BOUGE, Saint-Martin-de-Brômes
M^{me} DURAND, Sainte-Tulle
M^{me} BONANNO, M. LAURENTI, Valensole
M. GONDRAN, Villeneuve
M^{me} BOUSSARD, M^{me} NOE, Vinon-sur-Verdon



Commission Environnement

Président de commission : M. Vincent ALLEVARD

M. DAVID, Allemagne-en-Provence
M. CHARPIN, Brunet
M^{me} DELSAUT, M^{me} LOMBINO, Corbières-en-Provence
M^{me} ALIX, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. BRIFFAUD, M^{me} TEBAR, Gréoux-les-Bains
M. REBOUL, Le Castellet
M^{me} MAGNAN, M. CROUHY, M^{me} PRADALIER, M. TISSIER, M. GARNON, Manosque
M^{me} CABIRAN, Montfuron
M. ALLEVARD, M^{me} GAMBA, Oraison
M. FONTANA, M. LEJEUNE, Pierrevert

M^{me} CORVAISIER, Puimichel
M. SAPONE, Puimoisson
M. GUIGNANT, Quinson
M. ARNAUD, M. LOYER, Riez
M. AMBROSI, M^{me} DEAUZE, Roumoules
M^{me} PIANETTI, Saint-Martin-de-Brômes
M. FAUCOUNEAU, Sainte-Tulle
M. ENDERLE, M. MAGNAN, Valensole
M^{me} ROCHE, Villeneuve
M. BAURAND, M^{me} BOUSSARD, Vinon-sur-Verdon

Commission Prévention de la délinquance et Politique de la ville

Présidentes de commission : M^{me} Lise RAOULT - M^{me} Caroline PAOLASSO

M^{me} CALEGAR, Allemagne-en-Provence
M. LAMAZERE, M. LE GENDRE, Corbières-en-Provence
M. VIBERT, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M. HOTTIER, Gréoux-les-Bains
M. LUCAS, La Brillanne
M^{me} MACHU, Le Castellet
M^{me} PRADALIER, M^{me} RAOULT, M. VIVIEN, M^{me} GUIGON-CAUVIN, Manosque
M. GRECO, Montagnac-Montpezat
M^{me} MARCHAL, M^{me} LEPLATRE, Oraison

M^{me} BOURDIN, M^{me} COLOMBERO, Pierrevert
M^{me} KNOL, Puimichel
M^{me} MOSSO, Riez
M. COCUAUD, M^{me} DEAUZE, Roumoules
M^{me} GEBELIN, Saint-Martin-de-Brômes
M. MENANT, Sainte-Tulle
M^{me} DI IORIO, M. ROCHAT, Valensole
M^{me} DELETTE, M. GELDES, Villeneuve
M^{me} CABRILLAC, M^{me} RIOLLAND, Vinon-sur-Verdon
M^{me} SAINT-MARTIN, Volx



Commission Travaux (VRD - Bâtiment)

Présidents de commission : M. Serge FAUDRIN - M. Jean-Claude CASTEL

M. DAVID, Allemagne-en-Provence
M. BERARD, Brunet
M. CASTEL, M. MARELLI, Corbières-en-Provence
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. MAZZOLENI, Gréoux-les-Bains
M. RENARD, La Brillanne
M. REBOUL, Le Castellet
M. HUET, M. EL OUADGHIRI, M. HONDE, Manosque
M. YABI, Montfuron
M. AMARAL, M. LAURENT, Oraison

M. COLLIN, M. LAGESTE, Pierrevert
M^{me} PICCA, Puimoisson
M; BAGARRE, Quinson
M. DUBOIS, M^{me} PERNIN, Riez
M. BLANC, M^{me} PEY, Roumoules
M. AILLAUD, Saint-Martin-de-Brômes
M. BURLE, M. GARCIA, Sainte-Tulle
M. ROCHAT, M. SAUVAURE, Valensole
M. GIRAUD, Villeneuve
M. LA ROCCA, M. TOBI, Vinon-sur-Verdon

📍 Les commissions

Commissions Développement culturel

Présidente de commission : M^{me} Sandra FAURE

M^{me} ARNOUX-RAVEL, Allemagne-en-Provence
M. MIOLA, M^{me} PALLA, Corbières-en-Provence
M^{me} REYNE, Entrevennes
M. RIBERT, Esparron-de-Verdon
M^{me} REINHARD, Gréoux-les-Bains
M^{me} SAUVADET, La Brillanne
M^{me} BONNAFOUX, M^{me} MACHU, Le Castellet
M^{me} FAURE, M^{me} DEMPTON, M^{me} PRADALIER,
M^{me} GUIGON-CAUVIN, Manosque
M. CUISINIER, M^{me} LAJOIE-GUIEU, Montagnac-Montpezat
M^{me} BEAUVOIS, Montfuron
M^{me} MARCHAL, M^{me} GAMBA, Oraison
M^{me} KREBAZZA, Pierrevvert



M^{me} KNOL, Puimichel
M^{me} SACIER, Puimisson
M^{me} BERNE, Quinson
M. FAUCON, M. REIGNIER, Riez
M. COCUAUD, LO SCHIAVO, Roumoules
M. BOUGE, Saint-Martin-de-Brômes
M^{me} DURAND, Sainte-Tulle
M^{me} BONANNO, M. LAURENTI, M^{me} TARDIEU-CABARET, Valensole
M. GONDRAN, M^{me} THURIN, Villeneuve
M^{me} BOUSSARD, Vinon-sur-Verdon

Commissioin Massifs Forestiers-Rivières

Président de commission : M. Gilles MEGIS

M. GAUDEMARD, Allemagne-en-Provence
M. FRANCK, Brunet
M^{me} DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-Provence
M. AILLAUD, Entrevennes
M. GUIOU, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M. BRIFFAUD, Gréoux-les-Bains
M. LIOTTA, La Brillanne
M. BONNAFOUX, M. MISTRAL, Le Castellet
M. D'HERBES, M. GARNON, Manosque
M. SAUVAIRE, Montagnac-Montpezat
M. SAUVECANNE, Montfuron

M. GOZZI, M^{me} BOUCLIER, Oraison
M. JULIEN, M. LAGESTE, Pierrevvert
M. MOGIS, Puimichel
M. GARCIN, Quinson
M. ARNAUD, Riez
M. MEGIS, M. ROY, Roumoules
M. DECANIS, Saint-Martin-de-Brômes
M. FAUCOUNEAU, Sainte-Tulle
M. CHERVEL, M. GOSSA, Valensole
M. GIRAUD, M^{me} ROUZAUD, Villeneuve
M. BARLATIER, LA ROCCA, Vinon-s/-Verdon
M. DAUMAS, Volx

Commission Jeunesse

Présidente de commission : M^{me} Béatrice GARCIA

M. BANON, Allemagne-en-Provence
M. TOCHE, brunet
M. LAMAZERE, M^{me} LOMBINO, Corbières-en-Provence
M. COUTEL, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M^{me} HOURS, Gréoux-les-Bains
M^{me} SANTIAGO, La Brillanne
M^{me} GOUYETTE, Le Castellet
M. CROUHY, M. DEMOULIN, M. HONDE, Manosque
M^{me} GRECO, Montagnac-Montpezat
M^{me} BONNAFOUX, M^{me} GAMBA, Oraison
M^{me} ALBENGA, M^{me} BOURDIN, Pierrevvert



Commission Équilibre social de l'habitat

Président de commission : M. Jean-Luc QUEIRAS

M^{me} CALEGARI, Allemagne-en-Provence
M^{me} LE GENDRE, M. MIOLA, Corbières-en-Provence
M. VIBERT, Esparron-de-Verdon
M^{me} COTTRET, M^{me} LAUVERGNIAT, Gréoux-les-Bains
M^{me} PAOLASSO, M^{me} RAHOU-GUERFU, M^{me} GUIGON-CAUVIN, Manosque
M^{me} LAJOIE-GUIEU, Montagnac-Montpezat
M^{me} SAEZ, M. LAURENT, Oraison

M^{me} BOURDIN, M. LAGESTE, Pierrevvert
M^{me} PELISSIER, Puimisson
M^{me} VALIER, Riez
M. AMBROSI, Roumoules
M^{me} CHEVALIER, Saint-Martin-de-Brômes
M^{me} CANONI, Sainte-Tulle
M. CHERVEL, M^{me} DELFINO, Valensole
M^{me} VINIT, Villeneuve
M^{me} CABRILLAC, M^{me} NOE, Vinon-s/-Verdon
M^{me} GARCIA, Volx

📍 Les commissions

Commission Tourisme

Président de commission : M. Paul AUDAN

M^{me} ARNOUX-RAVEL, Allemagne-en-Provence
M. RENOUX, Brunet
M^{me} AMIGONI, M. MARELLI, Corbières-en-Provence
M. VIBERT, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M^{me} COTTRET, Gréoux-les-Bains
M. BOUDART, La Brillanne
M^{me} DI GIOVANNI, Le Castellet
M^{me} PEISSON, M^{me} DEMPTON, M^{me} GUIGON-CAUVIN, M. GARNON, Manosque
M^{me} GINESTE, Montfuron
M^{me} BOLEA, M^{me} GAMBA, Oraison



Commission Prospective

Présidents de commission : M. Jean-Christophe PETRIGNY - M. Serge FAUDRIN

M. EXERTIER, Allemagne-en-Provence
M. LE GENDRE, M^{me} ROUSSEAU, Corbières-en-Provence
M. RUSCH, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. AUDAN, M^{me} COTTRET, Gréoux-les-Bains
M. BORGHINI, La Brillanne
M^{me} CHOJNACKI, M. ANTIQ, LE HEN, Manosque
M. GAUVAN, M. LAURENT, Oraison

M^{me} KREBAZZA, M. PORT, Pierrevvert
M^{me} KNOL, Puimichel
M^{me} SACIER, Puimisson
M. ESPALLIER, M. GUIGNANT, Quinson
M. CLERC, Riez
M^{me} DEAUZE, M. MEGIS, Roumoules
M^{me} GOSSMAN, Saint-Martin-de-Brômes
M^{me} CHAISSAN, M^{me} DURAND, Sainte-Tulle
M. ENDERLE, M^{me} TARDIEU-CABARET, Valensole
M^{me} THURIN, Villeneuve
M. OBRY, M^{me} TEYCHENNE DE BLAZY, Vinon-sur-Verdon

Commision Développement rural

Présidents de commission : M. Pierre FISCHER - M. Jean-Guillaume D'HERBES

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M. BERARD, Brunet
M. CASTEL, M. LAMAZERE, Corbières-en-Provence
M^{me} REYNE, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. ROUX, M. SOLDA, Gréoux-les-Bains
M. JAYET, M. D'HERBES, M. GARNON, Manosque
M^{me} LAJOIE-GUIEU, Montagnac-Montpezat
M. FISCHER, Montfuron
M. GAUVAN, M^{me} GAMBA, Oraison



Commission Énergie

Président de commission : M. Jérôme DUBOIS

M. DAVID, Allemagne-en-Provence
M. SUBES, Brunet
M. CASTEL, M^{me} DELSAUT, Corbières-en-Provence
M^{me} DIARTE, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. HOTTIER, M^{me} TEBAR, Gréoux-les-Bains
M. BONNAFOUX, M. BUISSON, Le Castellet
M. GARCIA, M. ANTIQ, M. LE HEN, M^{me} GUIGON-CAUVIN, M. GARNON, Manosque
M. NOWAK, Montagnac-Montpezat
M. GUILLOT, Montfuron
M. SEDNEFF, M^{me} BOUCLIER, Oraison

M. BRIFFAULT, M^{me} DOZOL, M. FONTANA, Pierrevvert
M. ROME, Puimichel
M. CICILE, Puimisson
M. ESPITALIER, Quinson
M. BONDIL, Riez
M. AMBROSI, M. CIGLIANO, Roumoules
M. KNORR, Saint-Martin-de-Brômes
M. BURLE, M. CHENEZ, Sainte-Tulle
M. ENDERLE, M^{me} MENZAGO, Valensole
M. GIRAUD, Villeneuve
M. BONHOMME, M. CHEILAN, Vinon-sur-Verdon

Développement économique



📍 Les principales réalisations 2022

- **Accueil et accompagnement de porteurs de projets** : recherche de locaux et de terrains, de financements, documentation pour la réalisation d'études de marché, informations concernant les projets de la communauté d'agglomération, mise en relation avec d'autres entreprises du territoire, résolution de problèmes avec recherche de solutions adaptées auprès des services concernés... ;
- **Pilotage des événements** : "Mon Agglo pour l'Emploi", les "Jeudis de l'Emploi" sur la commune de Riez, Cré'Action sur la création d'entreprises, Cré'Ton Succès.
- **Participation à une journée des acteurs à la création d'entreprises** portée par Pôle Emploi (12 porteurs de projet reçus) ;
- **Co-organisation du salon des arts et des gourmandises** avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale ;
- **Visites d'entreprises** afin de recenser les besoins et attentes des chefs d'entreprise ;
- **Suivi des projets de requalification et d'extension de Zone d'Activité** en lien avec les services techniques de DLVAgglo ;
- **Portage de l'opération Vie Ma Ville** afin de relancer l'activité commerciale en centre-ville ;
- **Poursuite de la mise en œuvre du Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)** ;
- **Animation des parcs d'activités** en lien avec les associations de Zones d'Activité, les entreprises et le service gestion des déchets ;
- **Observatoire de développement économique** ;
- **Diffusion de posts Facebook** sur les aides financières, appels à projet, les offres d'emploi, visites d'entreprises, les événements du service développement économique et ceux des partenaires ;
- En partenariat avec les communes de DLVAgglo, **identification des friches touristiques**.



Chiffres clés

- **Mon Agglo pour l'Emploi : 5 masterclass, 8 ateliers individuels 66 entreprises présentes sur les forums de recrutement avec 430 offres d'emploi proposées sur le forum job d'été ;**
- **26 personnes accompagnées dans le cadre de l'opération les Jeudis de l'Emploi à Riez ;**
- **44 entreprises ayant bénéficié du dispositif Vie Ma Ville ;**
- **110 porteurs de projet accompagnés ;**
- **10 ateliers Cré'Action organisés - 126 participants (ateliers systématiquement complets) ;**
- **42 exposants et 1 600 visiteurs au salon des arts et des gourmandises ;**
- **Plus de 100 entreprises rencontrées en zone d'activités ;**
- **Plus de 20% des entreprises de la zone d'activité d'Oraison étaient présentes à la réunion d'information sur la gestion des déchets professionnels.**



Budget du service

Section de fonctionnement dépenses : 350 542,62 €
Section de fonctionnement recettes : 9 544
Section d'investissement dépenses : 688 753,89 €
Section d'investissement recettes : 26 671

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Mise en place et pilotage d'une animation régulière à destination des entreprises : Les P'tits déj' entreprises ;
- Lancement des ateliers Emploi & Formation à la Maison du Projet ;
- Réalisation du schéma de développement économique ;
- Commercialisation des lots de l'extension de la zone d'activités de Sainte-Tulle et d'Oraison ;
- Inventaire des zones d'activités économiques (identification de l'occupant, du propriétaire et taux de vacance).



Aménagement du territoire



📍 Les principales réalisations 2022

- Eau / Assainissement : mise en place de servitudes pour le maintien à demeure des réseaux publics souterrains situés dans des propriétés privées (Oraison, Pierrevert, Manosque, Vinon-sur-Verdon, Saint-Laurent du Verdon...).
- Manosque : rétrocession à la commune du surplus du terrain mis à disposition de « Transdev » situé en Zone d'Activités Saint-Maurice et finalisation de l'échange foncier avec la SA du Canal de La Brillanne et mise en place des servitudes nécessaires dans le cadre de la réalisation du centre aqualudique.
- Villeneuve : régularisation foncière de l'emprise de la station d'épuration (acquisition du terrain).
- Appui au service GEMAPI pour la mise en place des servitudes liées au risque d'inondation (digue) et de la défense contre les incendies (piste DFCI).
- Poursuite des dossiers en cours (vente de lots de terrains dans les Zone d'Activités).
- Instruction de nouveaux dossiers (transfert de terrains communaux situés dans la ZA Les Iscles à La Brillanne et dans la ZA les Bastides Blanches à sainte-Tulle).
- Suivi de la convention d'intervention foncière avec l'Établissement Public Foncier (EPF-PACA) et la commune de Manosque, sur le site de l'Alicante.
- Suivi de la convention habitat à caractère multi site conclue avec l'EPF-PACA et des conventions d'adhésion à conclure avec les communes qui en font la demande (Quinson).
- Suivi de la convention d'intervention foncière avec l'EPF-PACA sur le site de Sainte-Tulle : prolongation de la durée de la convention par avenant.



Chiffres clés

- **4 ventes de lots de terrain à bâtir conclues dans les Zones d'Activités, recettes pour un montant total HT de 487 825 €.**
- **4 compromis de vente de terrains en Zones d'Activités en cours.**
- **2 acquisitions au profit de DLVAgglo : une liée à la suppression de la ZAC Chanteprunier à Manosque et l'autre portant sur l'acquisition d'un terrain situé à La Brillanne (ZA Les Iscles), dépenses pour un montant HT de 251 494 €.**
- **2 baux de location (prise à bail) : location de l'immeuble impasse des greniers pour l'installation de la direction Économie et Vies Territoriales et location du local pour le théâtre des Lilas (compétence culture de DLVAgglo).**
- **2 contrat de mise à disposition de terrains : Technoparc à Manosque et ZA Pas de Menc à Vinon-sur-Verdon**
- **5 actes de constitutions de servitudes pour le maintien à demeure de réseaux publics souterrains situés sous des propriétés privées.**
- **19 délibérations présentées au Bureau 4 délibérations présentées au Conseil communautaires et 4 décisions prises par délégation du conseil communautaire.**

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

Finalisation de la cession des terrains de l'ancienne phase 3 de la ZAC de Chanteprunier à Manosque au profit de la commune.

Acquisition dans le cadre de la convention d'intervention foncière avec l'EPF-PACA du bâtiment administration sur le site de Sainte-Tulle.

Renouvellement de la convention d'intervention foncière avec la SAFER afin que DLVAgglo dispose des informations relatives aux mutations en zone agricole ou naturelle sur son territoire.



Budget du service

Budget Principal Fonctionnement : 20 040 €
Dépenses Fonctionnement : 15 238 €
Taux de réalisation : 76 %

Budget Principal Investissement : 1 247 204 €
Dépenses Investissement : 1 182 456 €
Taux de réalisation : 95 %

Aménagement

📍 Les principales réalisations 2022

Eco-Campus Formation

- Reconduction partenariat Aix Marseille Université DAUE (Diplôme d'accès aux études universitaires) ;
- Réparation portail entrée (sinistre).

Technopôle Eco-campus Provence de Sainte-Tulle

- Entretien des espaces verts du site ;
- Maintenance et entretien des bâtiments ;
- Réseaux : curage réseau pluvial, réparation fuite sur réseau ;
- Établissement du programme de réhabilitation des équipements sportifs ;
- Programme de travaux d'aménagement du Technopôle (1^{ère} phase) ;
- Reconduction de la convention d'accueil Préparation Militaire Marine au sein du bâtiment de l'ancienne infirmerie.

Accueil des Gens du Voyage

- Approbation du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage 2022-2027.

Agriculture

- Animation en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Charte Agricole (convention particulière n°2) ;
- Poursuite de la mise en place de la Zone Agricole Protégée sur le territoire de DLVAgglo.

Convention avec l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix- Durance (AUPA) :

- Bilan Plan Local de l'Habitat (PLH), second PLH, volet habitat, mobilité, suivi du SCOT ;
- Aide aux communes : lancement étude sur le stationnement à Vinon-sur-Verdon.



Chiffres clés

- Rendu de l'étude Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la rénovation des équipements sportifs du Technopôle.
- Réalisation du programme de travaux de requalification des voies et d'aménagement paysager du Technopôle (1^{ère} phase).
- Renouvellement de la convention pluriannuelle avec l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix- Durance (AUPA) : 2022-2024.



Budget du service

Eco-campus Formation :
Dépenses de fonctionnement : 10 474 €
Recettes de fonctionnement : 95 000 € (loyers)

Technopôle Eco-campus Provence de Sainte-Tulle :
Dépenses de fonctionnement : 38 079.63
Dépenses d'investissement : 415 876.74 €

Agriculture :
Dépenses de fonctionnement : 6000 €

Convention AUPA :
Dépenses de fonctionnement : 110 000 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Réalisation du programme de travaux de requalification des voies et d'aménagement paysager du Technopôle (2^{ème} phase).
- Création d'un plateau technique extérieur complémentaire par ENEDIS dans le cadre d'un bail civil (loyer annuel encaissé : 22 000 €).
- Implantation service SIT de DLVAgglo au sein du bâtiment administration.
- Séparation des réseaux électriques des bâtiments (travaux maîtrise d'ouvrage EPFR).
- Recherche terrains d'implantation aire de grand passage (Oraison) et aire permanente d'accueil des Gens du Voyage (Manosque) dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage.
- Animation en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Charte Agricole (convention particulière n°3).
- Mise à l'enquête publique du projet de Zone Agricole Protégée sur le territoire de DLVAgglo (procédure État).
- Renouvellement de la Convention d'Intervention Foncière entre la SAFER et DLVAgglo.
- Convention de délégation de Maîtrise d'Ouvrage et de partenariat pour une étude socio-économique du réseau d'eau brute de l'Association Syndicale du Canal de Manosque.
- Avenant n°1 à la convention pluriannuelle 2022-2024 avec l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix- Durance (AUPA).
- Aide aux communes, convention AUPA : rendu étude sur le stationnement à Vinon-sur-Verdon.

Mobilité - Transport

📍 Les principales réalisations 2022

- Restructuration de l'offre des lignes 111-112-113-114 ;
- Création de la ligne 120 et prolongement de la desserte ;
- Ajustement de la ligne 136 avec services et desserte supplémentaires ;
- Création d'un Pass gratuit au profit des réfugiés Ukrainiens ;
- Adoption du Plan Mobilité et des actions à mener ;
- Travaux du Pôle d'Échange Multimodale de la gare de La Brillanne/Oraison.



Chiffres clés

- 948 dossiers instruits
- 2459 dossiers scolaires instruits (année scolaire 2022-2023)
- 22 communes sur 25 sont équipées d'au moins 1 arrêt accessible aux PMR
- 15 visites de terrain
- 234 arrêtés pour travaux et animations traités
- 596 contrôles qualité
- 130 contacts avec les Bureaux d'Études
- 198 réclamations traitées
- 31 inscriptions PMR
- 12 délibérations

- Septembre 2021/ août 2022 :
 - 1 495 000 kilomètres parcourus
 - 141 882.45 € de recettes dont 72 650 tickets unitaires (augmentation de 15 % des recettes par rapport à N-1)
 - 752 841 validations (augmentation de 20 % par rapport à N-1)

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Étude sur l'augmentation des tarifs.
- Travaux de requalification du parvis de la Gare SNCF de Manosque maîtrise d'ouvrage Région Sud.
- Travaux sur le parking Gare SNCF de Manosque.
- Étude sur l'offre de co-voiturage.
- Travaux de requalification des abords du collège Jean Giono maîtrise d'ouvrage Ville de Manosque.
- Lancement étude AMO nouvelle DSP 2026-2032.
- Travaux de mise en accessibilité de la Halte Routière de Manosque et aménagement de la plateforme.
- Participation aux projets extérieurs :
 - Electric Tour (Enedis)
 - Schéma cyclable départemental
 - Étude EV8



Budget du service

Fonctionnement : 6 307 390 €
Investissement : 15 000 €

Planification urbaine

📍 Les principales réalisations 2022

1 - Droit des sols

- **La Brillanne** : Projet de lotissements de 10 lots, lieu-dit Le Plan ;
- **Montagnac-Montpezat** : Projet de restructuration de l'espace aquatique du camping des Coteaux de la Marine ;
- **Pierrevert** : Projet de lotissement de 11 lots dont 2 destinés à du logement social, Traverse du Quair ;
- **Riez** : Projet de centre d'incendie et de secours, Route de Quinson ;
- **Roumoules** : Projet de bâtiment artisanal, Zone d'Activité L'Argentière ;
- **Saint-Martin-de-Brômes** : Projet de lotissement de 9 lots, Chemin de Pau-ron ;
- **Valensole** : Projet d'unité de traitement de l'eau potable, Chemin de Pui-moisson ;
- **Villeneuve** : Projet de création de 5 classes et 1 salle périscolaire, Chemin des écoliers ;
- **Volx** : Projet de 29 logements sociaux, lieu-dit La Gare.

2 - Planification urbaine

- Suivi de l'application de la loi Climat & Résilience en vue de sa prise en compte dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ;
- Mise en œuvre de la procédure d'évaluation du SCoT : validation des indicateurs de suivi avec la Direction départementale des Territoires (DDT), échanges avec les services et l'Agence d'Urbanisme Pays d'Aix - Durance (AUPA) pour la récupération et l'analyse de données ;
- Analyse des documents supra en cours d'évolution (schéma régional des carrières, chartes des parcs naturels régionaux, SRADDET,...) ;
- Émission des avis sur les documents d'urbanisme des communes au titre de leur compatibilité avec le SCOT.



Chiffres clés

534 autorisations d'urbanisme instruites par le service.

1 - Droit des sols

Répartition par type de dossier :

- Permis de construire : 77
- Permis de construire maison individuelle : 237
- Permis d'aménager : 22
- Transferts de permis de construire ou d'aménager : 6
- Permis de démolir : 7
- Certificats d'urbanisme opérationnels : 66
- Certificats d'urbanisme d'informations : 32
- Déclarations préalables : 87

Répartition par communes :

- Allemagne-en-Provence : 14
- Esparron de Verdon : 34
- La Brillanne : 68
- Montagnac- Montpezat: 47
- Montfuron : 11
- Pierrevert : 65
- Puimichel : 10

- Puimoisson : 38
- Riez : 30
- Roumoules : 13
- Saint-Laurent-du-Verdon : 11
- Saint-Martin-de-Brômes : 4
- Valensole : 61
- Villeneuve : 38
- Vinon-sur-Verdon : 46
- Volx : 44

Une recette de 158 520€ pour l'année 2022.

2 - Planification Urbaine

7 avis émis dans le cadre de procédures d'élaboration ou d'évolution des documents d'urbanisme des communes.



Budget du service

Dépenses investissement prévues : 20 000,00 € Réalisées : 0,00€
Dépenses fonctionnement prévues : 2320,00 € Réalisées : 2497,20€

Recettes fonctionnement perçues : 0,00 €

Équilibre social de l'habitat



📍 Les principales réalisations 2022

Vers un second Programme Local de l'Habitat (PLH)

- Finalisation du bilan complet du 1^{er} PLH 2014-2020 et du bilan 2021. Élaboration du diagnostic habitat/foncier et définition du document d'orientations du second PLH (2022-2027) :
 - En parallèle, travail sur les fiches communales.
 - Second arrêt du 2nd PLH de DLVAgglo par le conseil communautaire du 11 octobre 2022 après retour des communes pour transmission pour approbation aux préfets des AHP et du Var.

Continuité du service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) chargé du développement du programme France Rénov' sur le territoire de DLVAgglo

- Conseil par l'Association Local pour la Transition Énergétique (ALTE) aux particuliers et petites entreprises du tertiaire (sous conditions), accompagnement complet vers la rénovation énergétique. Conseil neutre, gratuit et indépendant. Il peut être technique, juridique et financier.
- Le SARE vise également à mobiliser l'ensemble des collectivités territoriales et des professionnels du bâtiment et de l'immobilier pour créer une dynamique de rénovation.
- Parallèlement, des architectes-conseil assurent des permanences dans quelques mairies de DLVAgglo.

Réforme des attributions de logements sociaux

- Recomposition de la Commission Intercommunale du Logement – arrêté 2022-320-003 du 16 novembre 2022.
- Élaboration de la convention intercommunale d'attribution.

Logement social

- Signature de la Convention d'Utilité Sociale (CUS) de Val Durance Habitat, filiale de H2P (CC du 13 juin 2022). Val Durance Habitat aura en charge les produits « Prêt social Location-Accession » (PSLA), en assurera la maîtrise d'ouvrage et la commercialisation (on sait aujourd'hui que c'est H2P qui reprend la main sur ce volet).

- Gens du voyage : prolongation de la mise à disposition des terrains familiaux de la Loubière pour une nouvelle durée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2022.

- 25 communes rencontrées pour la réalisation du bilan du premier PLH 2014-2020 et du bilan 2021, la définition des orientations du second, et l'écriture des fiches communales.
- 1 commission « Équilibre social de l'habitat » le 23 mai 2022 pour :
 - Autoriser DLVAgglo à signer la CUS de Val Durance Habitat et à déléguer la mise en place et le suivi du permis de louer aux communes de DLVAgglo qui souhaitent le mettre en place,
 - Informer la commission de l'avancée de la mise en place de la réforme des attributions de logement social et le travail restant à fournir.
 - 1 conférence des maires pour informer les communes de la teneur de la réforme des attributions.



Chiffres clés

PLH 2022-2027 : 3 orientations, 13 fiches actions :

ORIENTATION 1 : Massifier les interventions sur l'habitat existant pour agir sur les équilibres sociaux du territoire

- Action 1 à 4 : Lutter contre la vacance et l'habitat indigne, développer la rénovation énergétique, adapter l'habitat existant, favoriser la rénovation des copropriétés.

ORIENTATION 2 : Promouvoir une offre résidentielle vertueuse et diversifiée dans le neuf.

- Action 5 à 10 : Produire 460 logements par an en diversifiant statuts d'occupation et produits immobiliers, développer une offre locative sociale au sein des communes SRU et sur le territoire, lutter contre l'étalement urbain, développer une offre adaptée aux besoins résidentiels des publics spécifiques, anticiper les besoins liés au vieillissement, à la perte d'autonomie, répondre aux besoins des gens du voyage et en voie de sédentarisation.

ORIENTATION 3 : Piloter et animer la politique locale de l'habitat

- Action 11 à 13 : Assurer le suivi et l'évaluation du PLH (observatoire de l'habitat et du foncier), mobiliser les acteurs de l'habitat pour la réalisation des projets, développer une politique de l'habitat concertée avec élus et habitants du territoire.

Programme France Rénov' :

- Des permanences du conseiller de l'Association Locale pour la Transition Énergétique (ALTE) tous les 2nd mercredi et 3^{ème} mardi de chaque mois (sauf août), sur rendez-vous (au 04 90 74 09 18).
- Des permanences d'architectes-conseil du PNRL, de 1 à 4 demi-journées par mois dans les mairies de 13 communes de DLVAgglo (Corbières-en-Provence, Gréoux-les-Bains, La Brillanne, Manosque, Montfuron, Oraison, Pierrevet, Riez, Quinson, Sainte-Tulle, Valensole, Villeneuve et Volx).
- Forum de la rénovation énergétique sur l'esplanade de La Villette, à Manosque le 19/11/22, de 10 à 16h00 : 100 personnes environ sont passées sur le forum sur la journée, et ALTE et le Parc Naturel Régional du Luberon, ont totalisé 35 contacts. Sept entreprises présentes : Sebalyo solar, Rika-dalu, BS iso, EIC, Tryba Alpes confort, Eco systèmes 04, Expernergies. L'agence Nationale de l'Habitat (ANAH) avait également un stand.



Budget du service

Budget de fonctionnement
Programme SARE : 23 495,40 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

Continuité de la mise en œuvre de la réforme des attributions :

Rappel : des évolutions législatives regroupées sous ce terme général visent à répondre aux enjeux suivants :

- Simplifier les démarches des demandeurs, pour plus de lisibilité, de transparence et d'efficacité dans les processus d'attribution ;
- Instaurer un droit à l'information du public et des demandeurs de logement social ;
- Favoriser l'égalité des chances des demandeurs et la mixité sociale des villes et des quartiers ;
- Mettre en œuvre une politique intercommunale et partenariale de la gestion des demandes et de la politique d'attribution.

Cette réforme s'est traduite en 2022 par l'élaboration d'une convention intercommunale d'attribution (qui sera finalisée et signée en 2023).

2023 verra également l'élaboration d'un plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs, avec la mise en œuvre d'une cotation de la demande de logement social et la mise en place d'un service d'information et d'accueil des demandeurs, le tout devant être effectif au 1^{er} janvier 2024.

Les bailleurs sociaux, les Préfets de département et l'ensemble des réservataires de logements sociaux devront avoir signé le 24 novembre dernier délai une convention pour la gestion en flux des réservations, qui mettra fin au 1^{er} janvier 2024 l'actuelle gestion en stock.



Politique de la ville



📍 Les principales réalisations 2022

Contrat de ville

- Évaluation Contrat de ville 2015-2022 ;
- Coordination des actions financées dans le cadre de l'appel à projets ;
- Animation du réseau des porteurs de projets et de la gouvernance.

Mise en œuvre convention NPNRU 2021-2028

- Candidature Appel à Projet Région en lien avec la GEMAPI ;
- Coordination opérations habitat, espaces publics, concertation... ;
- Redéfinition du cœur de projet ;
- Acquisitions foncières ;
- Procédures réglementaires ;
- Labellisation Qualité Durable Méditerranée.

Relogement

- Signature de la charte de relogement ;
- Démarrage du relogement.

Mémoire

- Convention “Mémoire en mouvement” collectif Bolnaudak ;
- Permanence artistique de 15 mois récits habitants.

Gestion urbaine

- Animation 3 ateliers collaboratifs ;
- Charte “Projet de gestion et d'implication des parties prenantes”.



Chiffres clés

Contrat de ville

- 34 actions portées par 26 porteurs de projets
- 3 copil
- 3 groupes de travail thématiques
- 1 journée de travail collaboratif entre porteurs de projets et signataires
- 10 bilatérales partenaires signataires de la convention
- 4 ateliers de concertation et 2 réunions d'information habitants
- Relogement
- 3 comités techniques
- 3 comités de suivi
- 6 relogements
- 14 acquisitions foncières
- 37 accords écrits
- 14 refus

NPNRU

- 1 Revue de projet ANRU
- 1 copil, 3 cotech ;



Budget du service

CONTRAT DE VILLE
92 000 euros (subventions aux porteurs de projets)
NPNRU
Investissement => OPCI Ordonnancement, Pilotage, Coordination Urbaine: 50 061€
Fonctionnement
AMO urbaine 21 621€
QDM 5 640€
MOUS : 21 820€
Déménagements : 3 225 €
Mémoire : 14 000€

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

Contrat de ville

- Nouvelle géographie prioritaire ;
- Concertation citoyenne pour dégager les grands enjeux / objectifs des nouveaux enjeux ;
- Rédaction Contrat de ville 2024-2030 “Engagements quartiers 2030” ;
- Recherche et engagement de nouveaux signataires.

NPNRU

- Études aménagement cœur de projet ;
- Choix AMO concessionnaire ;
- Poursuite Acquisitions foncières résidence Alicante et prise en gestion des biens ;
- Dépôt dossier DUP ;
- Dossier de subvention THIRORI ;
- Revue de projet ANRU ;
- Poursuite des relogements ;
- Poursuite du projet mémoire en mouvement ;
- Signature de la charte “Projet de gestion et implication des parties prenantes” par les parties prenantes ;
- Mise en place du projet de gestion à partir des fiches actions.

Prévention de la délinquance



📍 Les principales réalisations 2022

- Création du poste chargé de mission prévention de la délinquance en février 2022 ;
- Organisation d'Observatoires de Prévention afin d'établir un constat sur les communes DLVAgglo et de discuter autour de 4 thématiques transversales (Violences intrafamiliales, Cyber-harcèlement, harcèlement scolaire et addictions). Ces ateliers étaient constitués de groupes de travail réunissant élus, forces de l'ordre, professionnels de l'éducation, travailleurs sociaux et structures proposant des actions de prévention dans les établissements scolaires ;
- Établir des restitutions complètes sur les travaux de groupe réalisés lors des observatoires ;
- Rencontre avec les partenaires existants et potentiels.



Chiffres clés

- **5 observatoires de prévention créés ;**
- **20 à 30 personnes présentent à chaque observatoire ;**
- **4 partenaires acteurs des observatoires : Conseil départemental de l'accès au droit des Alpes-de-Haute-Provence (CDAD04), l'Intervenante sociale en commissariat et gendarmerie (ISCG), France Victime 04 et la Brigade des protections des familles de Digne les Bains ; toujours présents afin d'aider au bon fonctionnement des observatoires.**



Budget du service

Investissement et Fonctionnement

Prestation service : 5560 € réalisé : 0 avec un report de 3660 €
 Autre matière et fournitures : 200 € (prévu et voté) réalisé 0
 Catalogues impression : 1300 € (prévu et voté) réalisé 0
 Autres contributions : 7500 € (prévu et voté) réalisé 7500 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Finaliser les observatoires avant juillet 2023 ;
- Créer "Le livret de Prévention" en lien avec les partenaires, le service communication et la direction ;
- Valoriser le livret lors d'une journée exceptionnelle de prévention le 7 juin 2023 ;
- Proposer aux jeunes collégiens des ateliers de prévention conçus et animés par les partenaires ;
- Proposer à la rentrée 2023 (octobre) un autre événement de prévention réunissant les trois collèges de Manosque (Giono, Mont d'Or et St Charles) ;
- Prendre connaissance du réseau autour de la parentalité et mettre en place des observatoires en incluant les associations de parents d'élèves, des représentants d'élèves et/ou des jeunes délégués.

Voirie et réseaux divers Ingénierie



Éclairage public

📍 Les principales réalisations 2022

Accompagnement Syndicat d'Énergie des Alpes-de-Haute-Provence

- Riez : route de sainte croix 19 points leds ;
- Volx : rue Cabre d'or 15 points leds ;
- Oraison : rue des Magnolia 15 points leds ;
- Montagnac : route de Riez 9 point leds.

Extensions ou réhabilitations de réseaux

- Centre regain : pose de 8 points lumineux solaires leds ;
- Pierrevert : mise en conformité de la rue de Rome 15 points en leds ;
- Manosque : place de l'encas pose de 12 points leds ;
- Manosque : rond point de la gare pose de 2 points leds ;
- Manosque : allée du petit colombier pose de 3 points leds ;
- Manosque : chemin du Peyroulet 11 points leds ;
- Manosque : les Serrets pose de 16 points leds ;

- Gréoux-les-bains : salle de l'étoile pose de 3 points leds ;
- Gréoux-les-bains : rue de la Viere pose de 20 points leds ;
- Le Castellet : pose de 3 points leds ;
- Villeneuve : remplacement de réseau en défaut 200 mètres linéaires ;
- Sainte-Tulle : rue de la badasse pose de 26 points leds.

Systématique en leds

- La Brillanne pose en leds de l'ensemble de la commune 184 points ;
- Gréoux-les-bains pose en leds de l'ensemble de la commune 646 points ;
- Sainte-Tulle pose en leds du centre ancien 100 points ;

Participations de plusieurs communes à l'extinction

- À ce jour 21 communes sur 25 pratiquent l'extinction partielle ou totale de l'éclairage public une partie de la nuit, ces opérations ont pu se réaliser grâce à la pose d'horloges astronomiques par la régie dans l'ensemble des coffrets de commande.



Chiffres clés

- Environ 1500 interventions sur le terrain ont été réalisées par la régie, une saisie journalière de points GPS est réalisée dans le but d'obtenir la totalité de notre réseau avec une précision en classe A (obligation depuis 2012) ;
- Plus de 400 000€ de travaux ont été réalisé par des prestataires.

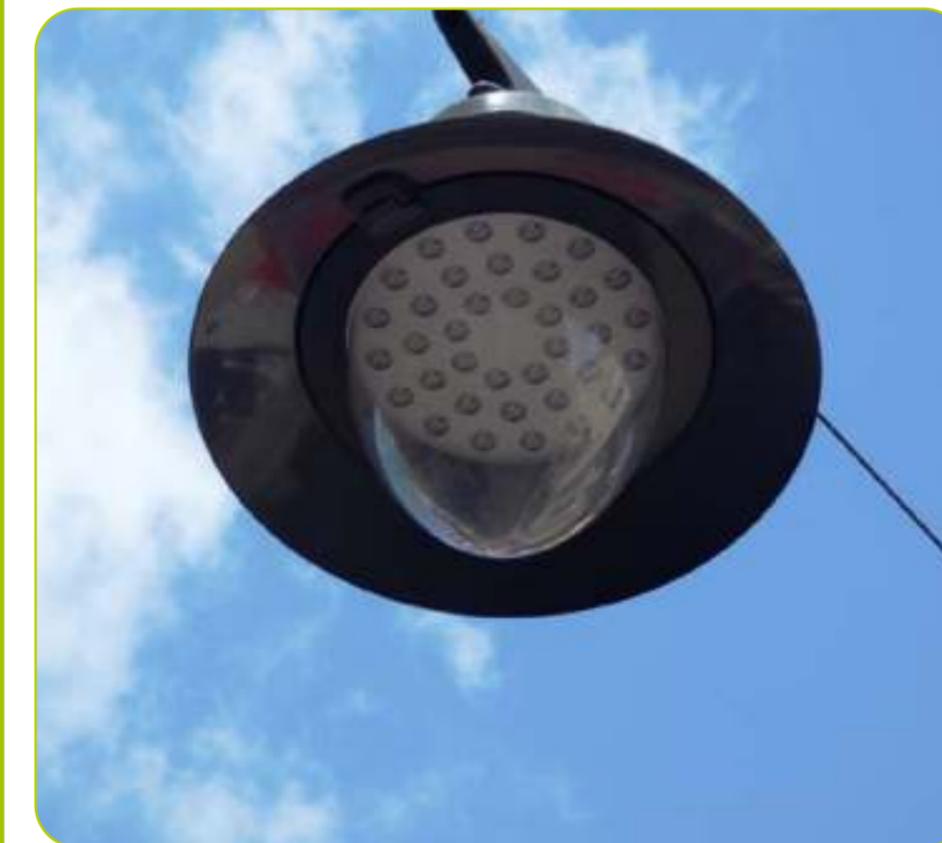


Budget du service

99% du budget affecté aux opérations a été réalisé ou engagé en investissement et en fonctionnement.

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

Accroître notre parc de lanternes leds afin de maîtriser au maximum nos coûts de fonctionnement, continuer d'accompagner les communes et le SDE dans leurs travaux sur le territoire de DLVAgglo.



Bureau d'Études Aménagement Communautaire

📍 Les principales réalisations 2022

- Viabilité lot A Zone d'activité des Grandes Terres (Manosque) ;
- Préparation de la viabilité du lotissement le Dauphiné (Sainte-Tulle) ;
- Lancement projet Pôle d'Échange Multimodale de La Brillanne ;
- Projet de requalification de la Zone d'activité Saint-Joseph (Manosque) ;
- Diagnostics de parcelles pour estimation du coût de la viabilité.



Chiffres clés

- Environ 30 projets en totalité ;
- Près de 10 études.



Budget du service

Budget investissement : 684 903 € TTC

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Utilisation accrue du logiciel Covadis pour les modélations des projets ;
- Maintenir le bon relationnel avec l'ensemble des services et des acteurs.



- Être à l'écoute des besoins des services et des usagers ;
- Relation avec les entreprises de travaux et les concessionnaires ;
- Relation avec les élus ;
- Relationnel avec les services support (transversalité) ;
- Réalisation d'étude prospectives ;
- Suivi et gestion des projets de travaux.

Gestion des eaux pluviales (GEPU)

📍 Les principales réalisations 2022

- Reprise du réseau pluvial de l'Avenue des Serrets et de l'Avenue Pompidou (Manosque) ;
- Réhabilitation du réseau de la Rue Léon Mure (Manosque) ;
- Réalisation de travaux anticipés axe centre ancien / rue des Tanneurs (Manosque) ;
- Création du réseau pluvial Cours Saint louis (Valensole) ;
- Engagement des travaux de réfection du Cours (Vinson sur Verdon).



Chiffres clés

- Une dizaine de projets dont 4 d'envergure au regard du budget :
- Rue Léon Mure (Manosque)
- Pluvial Pompidou / Serrets (Manosque)
- Le cours Saint louis (Valensole) ;
- Le Cours (Vinson sur Verdon) ;
- 30 demandes d'intervention de curage en plus de l'entretien courant ;
- Traitement de 769 autorisations d'urbanisme.



Budget du service

Budget investissement : 345 147.19 €
Budget fonctionnement : 80 000 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Lancement d'un schéma directeur des eaux pluviales à l'échelle de DLVAgglo ;
- Renforcement de l'effectif du service en vue de développer son activité.



- Une dizaine de projets en relation avec les communes.
- Réalisation d'intervention urgente pour la mise en sécurité d'ouvrage.
- Intervention de curage ou d'inspection de réseau dans le cadre de l'entretien préventif et relation avec le public.
- Réponse aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

Patrimoine bâti



📍 Les principales réalisations 2022

Travaux réalisés dans les équipements suivants :

- **Corbières-en-Provence** : Médiathèque => création d'un WC PMR ;
- **Gréoux-les-bains** : Salle de l'étoile => création d'un accès mezzanine ;
- **Manosque** : Algeco dans la zone Saint-Maurice (bureaux patrimoine bâti + environnement) => travaux d'installation de bâtiments modulaires ;
- **Manosque** : Centre Jean Giono => réfection de l'éclairage (relamping en led) / réalisation d'un platelage bois extérieur ;
- **Manosque** : Médiathèque d'Herbès => création d'un sous-comptage électrique / réfection de l'éclairage (relamping en led) ;
- **Manosque** : Théâtre Jean-le-Bleu => préparation des travaux d'aménagement du hall d'accueil, des loges et de la salle de théâtre ;
- **Riez** : Médiathèque A. Rabbé => remplacement des convecteurs électriques ;
- **Riez** : Hôtel Mazan => maîtrise d'œuvre pour des travaux de mise en sécurité du mur et du jardin ;
- **Saint-Martin-de-Brômes** : Maîtrise d'œuvre pour des travaux de mise en sécurité de la tour de l'horloge ;
- **Sainte-Tulle** : Théâtre Henri-Fluchère => fourniture et pose de portes de

2 vantaux en aluminium / mission CSPS de niveau 3 pour la révision et la réfection de la toiture / étude technique de la charpente ;

- **Valensole** : École de musique - remplacement de la porte d'entrée ;
- **Valensole** : Médiathèque + école de musique => réfection de l'éclairage (relamping en led) ;
- **Vinon-sur-Verdon** : Moulin Saint-André => mise en peinture murs et plafonds des loges et de la circulation / installation de 2 aérothermes / étude technique sur la rénovation du système de chauffage ;
- **Volx** : Centre technique => remplacement de menuiseries extérieures
- **Volx** : Médiathèque => travaux informatiques et électriques / remplacement des portes d'entrée.



Chiffres clés

- **En 2021, le service Patrimoine Bâti était mutualisé avec la Ville de Manosque. La démutualisation a eu lieu en janvier 2022. Le service est composé de 5 agents, il n'y a pas de régie technique.**
 - **La 1^{ère} année de démutualisation a été une année « charnière et de préparation » : lancement de marchés publics, approfondissement de la connaissance des bâtiments**
- communautaires, mise à jour et rédaction des conventions d'occupation, gestion des demandes d'intervention. Sans l'appui d'une régie technique, les interventions sont traitées par des entreprises, sauf dans certains cas particuliers, où selon la nature des interventions, les services techniques des communes interviennent sur les bâtiments communautaires.**



Budget du service

Budget Fonctionnement :

60611 - Eau et assainissement : 89 864,00 € ; 60612 - Energie – Electricité : 183 833,00 € ; 60621 - Combustibles : 143 281,00 € ; 60632 - Fourniture de petit équipement : 1 200,00 €
6132 - Locations immobilières : 127 022,98 €
615221 - Bâtiments publics : 227 550,90 € ; 61558 - Autres biens mobiliers : 5 606,00 € ; 617 - Études et recherches : 4 125,00 € ; 6156 - Maintenance : 129 889,00 €

Budget Investissement :

2031 - Frais d'études : 141 568,00 € ; 2313 - Constructions : 65 639,70 € ; 23150 - Installations techniques : 561 031,10 €
Le budget Investissement s'élève à 768 238,80 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Études de rénovation énergétique des bâtiments selon le décret éco tertiaire.
- Études pour la construction d'un bâtiment photovoltaïque sur le terrain des services techniques DLVAgglo ;
- Remplacement d'alarmes intrusion ;
- Remplacement d'éclairage énergivores par des appareils à LED ;
- Travaux de mise en sécurité de la Tour de l'Horloge à Saint-Martin-de-Brômes ;
- Poursuite des travaux de modernisation et de sécurisation du théâtre Jean-le-Bleu à Manosque en collaboration avec le service culturel ;
- Travaux de rénovation de la toiture du théâtre Henri-Fluchère à Sainte-Tulle ;
- Travaux de mise en sécurité du portail et du mur d'enceinte du jardin de l'Hôtel de Mazan ;
- Études de maîtrise d'œuvre en vue de travaux de renforcement structurel, à l'intérieur l'Hôtel de Mazan de Riez ;
- Poursuite des travaux d'accessibilité des différents bâtiments, notamment ceux de la halte routière ;
- Poursuite des travaux d'entretien des bâtiments communautaires (peinture, sol souple, menuiseries ...) ;
- Mise en œuvre des contrôles réglementaires et de la maintenance des diverses installations (électricité, chauffage, organes de sécurité...).

Environnement



GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Renforcement de l'équipe

Depuis l'automne 2021, l'équipe est constituée de 3 ETP, répartis de la manière suivante :

- 1 ETP : Responsable de service,
- 1 ETP : technicien rivière – départ et recrutement d'un nouvel agent,
- 1 ETP : assistante de gestion administrative.

1 - Structuration et conventions de partenariat renouvelées avec les autres opérateurs :

La prestation externe d'AMO pour la structuration de sa compétence GEMAPI réalisée en 2020 a permis d'acter début 2021 :

- La déclinaison de l'exercice de la compétence par DLVAgglo notamment sur les cours d'eau orphelins ;
- La gestion propre des cours d'eau inclus dans le périmètre DLVAgglo et l'engagement des travaux partenariaux inter-EPCI sur les autres cours d'eau orphelins (Largue et Lauzon) ;
- Le financement en mixte de la compétence à compter de 2022 avec l'instauration de la taxe GEMAPI complétée par le budget général et les fonds concours pour les opérations spécifiques.

Syndicat mixte « Asse Bléone » :

- Avenant n°2 à la convention de Délégation (GEMAPI) sur Asse et Rancure.

EPAGE Verdon :

- Avenant n°1 à la convention de Délégation pour la prévention des inondations (PI) – SE de Vinon-sur-Verdon et Gréoux-les-Bains.

Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance :

- Avenant n°3 à la convention de Délégation pour la prévention des inondations (PI) – SE de Saint-Maurice (Manosque) ;
- Avenant n°2 à la convention de Délégation pour la prévention des inondations (PI) – SE des Buissonades (Oraison).

BV Lauzon

- Convention tripartite CCPFML/SMAVD/DLVAgglo concernant le diagnostic du bassin versant du Lauzon.

Contribution au PAOT :

- 18 mai : Asse, Largue, Lauzon

2 - Actions en lien avec le grand cycle de l'eau

Cours d'eau dits « orphelins » en gestion propre DLVAgglo

- Produit de la taxe GEMAPI 2022 : 500 000 euros ;
- Réalisation en cours du schéma directeur de lutte contre les inondations et de restauration écologique des cours d'eau dits « orphelins » en gestion propre DLVAgglo (Groupement SCP/MRE/Naturalia + Fédé de pêche + Technicien Rivière)
 - Printemps 2022 : lancement d'une prestation de relevés topographiques complémentaires + acquisition de données sur le terrain
 - 2022 : Création d'une base de donnée SIG GEMAPI spécifique à DLVAgglo (service SIT, CRIGE, etc.) ;
 - Janvier à mai 2022 : rencontre individuelle DLVAgglo avec chacune des communes : faire connaissance, présenter la démarche, identifier leurs attentes et besoins (Gréoux, Corbières, Sainte-Tulle, Pierrevet, Montfuron, Manosque, Volx, Villeneuve) ;
 - 24 Juin 2022 : rencontre DLVAgglo/communes : présentation des premiers résultats de diagnostic de terrain ;
 - 4 Octobre 2022 : réunion de cadrage préalable avec la DDT04 pour cerner leurs attentes en lien avec le dépôt de dossier de DIG à venir début 2023 ;
 - 18 Novembre 2022 : réunion de cadrage avec l'AERMC et la Région pour identifier les mesures d'accompagnement possibles ;
 - 8 Décembre 2022 : 1^{er} COPIL : présentation du projet de PPRE.

- Plan de Gestion stratégique côté Luberon en partenariat avec le PNR du Luberon
 - 3 mai 2022 : présentation de l'outil au RRGMA (Reillanne) ;
 - 10 mai 2022 : conférence des Maires de DLVAgglo : présentation et distribution à chacune des documents de l'atlas intercommunal/communal des zones humides côté Luberon finalisé ;
 - Mai 2022 : mise en ligne de l'outil sur le site de DLVAgglo (<https://www.dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/environnement/developpement-durable/gemapi/>) et du PNRLuberon (<https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/milieus-naturels-et-biodiversite/eaux-et-rivieres/zones-humides-utiles/>) ;
 - 20 juin 2022 : réunion élargit (AERMC, CEN, CD04, Ville de Manosque, SMVAD, OME, IMBE Aix-Marseille, etc.) redéfinition de la mise en œuvre de la phase 2 opérationnelle sur une ZH Durancienne (Laurons, Vannades, Forestière) sur la commune de Manosque ;
 - Automne 2022 : rédaction de la convention de partenariat tripartite (CEN PACA / DLVAgglo / Ville de Manosque) en partenariat avec le PNRL (AMO) pour une signature prévue au 1^{er} trimestre 2023.

Syndicat mixte « Asse Bléone » :

- 6 janvier : réunion « opportunité d'un PAPI sur l'Asse » ;
- 23 février : comité de rivière de l'Asse ;
- 3 mars : réunion « concertation EBF Asse » ;
- 15 mars : COPIL « EBF Asse » ;
- 27 juillet : réunion SMAB/EPCI « Plan de gestion de l'Asse » ;
- 19 septembre : COPIL « EBF et Plan de Gestion de l'Asse » ;
- 25 octobre + 15 et 26 novembre : réunions de suivi des travaux de l'Asse et du Rancure.

EPAGE Verdon :

- Campagne d'entretien berges du Bas-Verdon (PPRE Verdon)
 - Réception de travaux (15 février, 2 mars, 30 novembre + 30 décembre) ;
 - 18 octobre : réunion de suivi des travaux de gestion des espèces envahissantes.
- Lancement révision du PPRE Verdon
- Participation et contribution au PGS ZH du Verdon
 - 2 juin : COPIL PGSZH du Verdon.
- Plan de gestion sédimentaire
 - 4 avril : COPIL « plan de gestion sédimentaire du Bas-Verdon » ;
 - 5 mai : réunion concertion « plan de gestion sédimentaire du Bas-Verdon » ;
 - 18 août : réunion de lancement des travaux du Colostre – phase 2.
- SE – digue de Vinon-sur-Verdon :
 - Convention tripartite Commune/EPAGE Verdon/ DLVAgglo pour la gestion de crise ;
 - Lancement de la procédure de servitude d'utilité publique (SUP) sur les terrains d'assiette et d'accès aux digues de Vinon-sur-Verdon pour la gestion, la surveillance et l'entretien des ouvrages de protection.
 - 21 janvier : Réunion « SUP Vinon-sur-Verdon » ;
 - 24 février : Réunion « SUP Vinon-sur-Verdon » ;
 - Printemps 2022 : dépôt du dossier de SUP auprès des services de l'État.
- SE – digue de Gréoux-les-Bains
 - 4 mai : réunion « EDD sans travaux Gréoux-les-Bains » lancement de la démarche
- Formation GEMAPI :
 - 12 septembre : régie Verdon ;
 - 15 décembre : formation GEMAPI / budget.

Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance :

- 3 février : réunion de travail conjointe SE Saint-Maurice et Buissonades ;
- 22 février : comité de rivière Durance / PAPI ;
- 23 mars : séminaire sur l'éco-morphologie ;
- 24 mai : réunion contrat rivière Durance/DLVAgglo ;
- 10 octobre : comté de suivi de la délégation ;
- 12 octobre : comité plénier de la Durance.
- SE Saint-Maurice (Manosque) :
 - Nombreux AR avec DDT04 et DREAL pour répondre à leurs questions suite au dépôt du dossier en juin 2021 ;
 - 29 avril : formation des agents à la gestion de crue ;
 - Novembre 2022 : levée de la mise en demeure ;
 - Décembre 2022 : AP de reconnaissance du système d'endiguement.
- SE Oraison (Buissonnade) :
 - 25 janvier : échange avec DDT04 et DREAL pour acter possibilité de déclasser la digue ;
 - Décembre 2022 : envoi du dépôt de demande de déclassement de la digue.

BV Lauzon – étude de diagnostic du BV par le SMAVD

- 10 mars : réunion préalable ;
- 8 avril : Réunion de lancement de la démarche ;
- 30 septembre : COTECH : présentation des premiers résultats ;
- 19 décembre : COPIL : présentation des résultats aux élus et proposition de pistes de gestion.

3 - Actions de communication

Mise à jour de la page GEMAPI de DLVAgglo :
www.dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/developpement-durable/gemapi

📍 Les principales réalisations 2022

Intitulés	Montant TTC estimé
Cotisations des structures : SMAVD, SMDBA, Syndicat PNR Verdon	227 000 €
Études <ul style="list-style-type: none"> • DLVAgglo: schéma directeur cours d'eau en gestion propre • DLVagglo : Atlas intercommunal zones humides côté Luberon • SMAB : études diverses (élaboration PPRE Asse et Rancure, PGZH, EBF Asse, etc.) • EPAGE Verdon : SUP EDD Vinon-sur-Verdon • SMAVD : déclassement digue des Buissonades 	224 000 €
Travaux <p>EPAGE Verdon :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PPRE - travaux d'entretien sur le bas Verdon ; • Travaux de débroussaillage (mécanisé et pâturage) dans le cadre de l'entretien des digues du SE de Vinon-sur-Verdon et de Gréoux-les-Bains. <p>SMAVD : entretien et surveillance des digues des SE d'Oraison et Manosque</p> <p>DLVAgglo: abattage d'arbres en milieu aquatique (Volx, Villeneuve, Corbières, Manosque)</p>	175 000 €
Montant total	626 00 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

Sur les cours d'eau en gestion propre DLVAgglo

- Schéma directeur de lutte contre les inondations et de restauration écologique des cours d'eau dits « orphelins » en gestion propre DLVAgglo (cf. tableau ci-dessous)
 - Dépôt du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau (PPRE) et demande de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) – premier trimestre 2023 ;
 - Réalisation du schéma d'aménagement des cours d'eau – programmation sur 10 ans ;
 - Réalisation de 2 Avant-Projets (AVP) ;
 - Réalisation d'une étude paysagère complémentaire en lien avec le projet de Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) et les 2 AVP ;
- Lancement de l'étude du plan de gestion des ZH : Laurons/Vannades/Forestière
- Mise en place d'un plan de communication GEMAPI

Sur le Largue et le Lauzon

- Travail inter-EPCI ;



📍 Les principales réalisations 2022

- 1^{er} janvier 2022, entrée en vigueur du « **Règlement intérieur des déchetteries DLVAgglo** » approuvé en conseil communautaire du 15 décembre 2021 ;
- **Fin de l'Étude d'optimisation et harmonisation** du service avec l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité des bio déchets :
 - Choix des scénarii ;
 - Plans d'actions.
- Poursuite de la convention en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie 04 pour l'opération « BTP Circulaire ». Le partenariat avec la CCI 04 est conclu avec DLVAgglo pour l'accompagnement de la mise en œuvre du **décret relatif à la responsabilité élargie du producteur (REP)** pour les produits et les matériaux de construction du secteur du bâtiment à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
- Campagnes de **ventes de composteurs** sur tout le territoire DLVAgglo (Convention SYDEVOM 04) ;
- Ouverture de la **déchetterie de Roumoules** ;
- Poursuite de l'opération **Cliiink** ;
- Travaux d'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) avec Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du **PLPDMA** ;
- Rédaction d'un **contrat d'objectifs** « Prévention, tri des déchets et économie circulaire » avec la Région Sud ;
- **Lauréat de l'appel à projet** « Généraliser le tri à la source et valoriser les bio déchets en PACA » « **Kit à composter** » ;
- Mise en place d'un **Kit d'opération de nettoyage** pour soutenir les opérations de nettoyage des communes ;
- Installation de 29 colonnes enterrées et semi enterrés ;
- Mise en place de 2 zones test de réemploi.



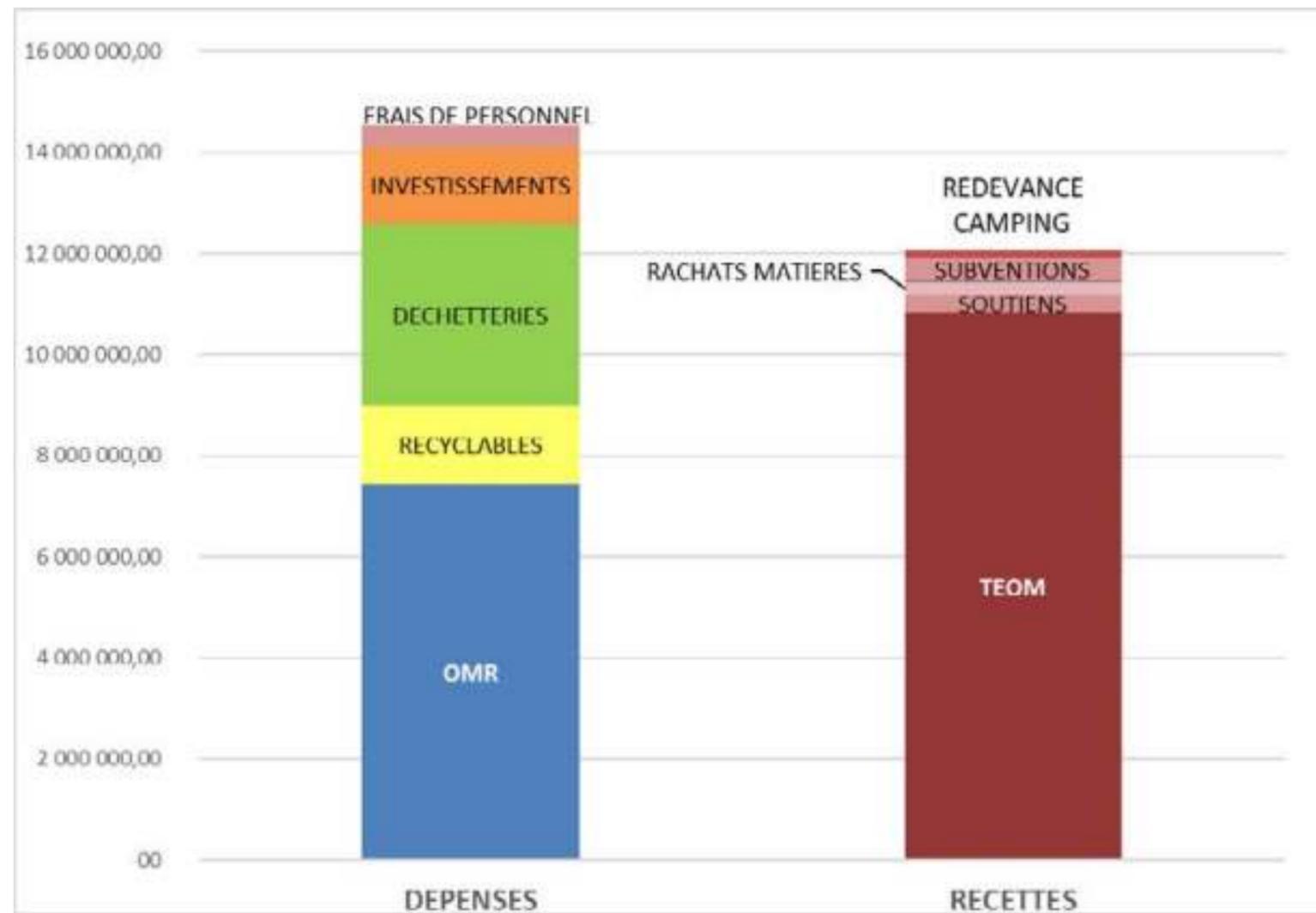
Budget du service

(Investissement et Fonctionnement) : 14 549 718,13 €
 Dépenses : 14 549 718,13 €
 Recettes totales : 12 080 191,58 €
 Déficit compensé par le budget général : 2 469 526,55 €

DÉPENSES	COÛT TTC	TONNAGES	PRIX TTC/ TONNE	COÛT TTC/ HAB
Collecte et traitement des ordures ménagères	7 403 341,46	23 242,93	318,52 €	115,58 €
Dont TGAP	1 150 525,04 €	23 242,93	49,50 €	17,96 €
Collecte et traitement des recyclables	1 469 472,37 €	4 230,02	347,39 €	22,94 €
Traitement des déchets verts hors déchetterie	29 049,79 €	619,62	46,88 €	0,45 €
Collecte des encombrants en porte à porte (RHP)	65 080,00 €			1,02 €
Brigade de propreté	68 758,83 €			1,07 €
Déchetteries	3 495 881,40 €	27 211,45	128,47 €	54,58 €
Investissements	1 531 376,89 €			23,91 €
Administratif et encadrement	359 298,56 €			5,61 €
Contribution générale Sydevom	77 553,00 €			1,21 €
Contribution communication Sydevom	37 753,00 €			0,59 €
Participation composteurs	12 152,82 €			0,19 €
TOTAL DÉPENSES	14 549 718,13	55 304,02		227,14 €
TOTAL 2021	12 810 865,35	56 082,04		200,84 €



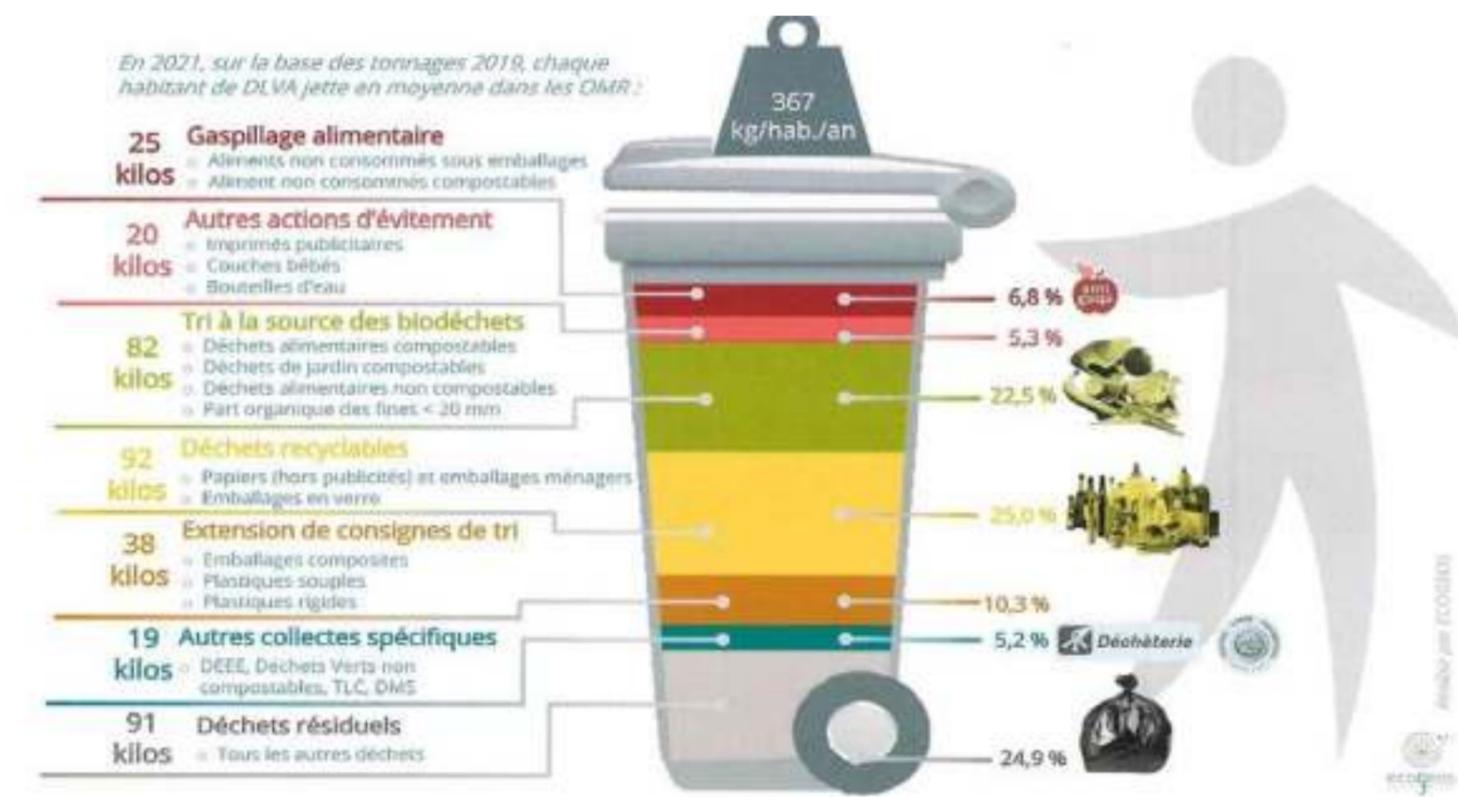
Chiffres clés



Les tonnages des déchets par catégorie

	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES	PAPIER	VERRE	CARTONS	DÉCHETTERIE
2022	23 242,93	889,53	682,69	1 753,32	904,48	27 172,27
Kilos par Habitant	362,85	13,88	10,65	27,37	14,12	424,19

La composition de la "poubelle type" des habitants de DLVAgglo



Les actions 2022 de l'ambassadrice du tri

- 104 Interventions ;
- 53 Interventions scolaires ;
- 4 appels à projets avec les accueils de loisirs et espaces jeunes ;
- Nombre d'élèves sensibilisés : 1248.

Les actions 2022 du maître composteur

- 340 composteurs ont été distribués ;
- 34 Interventions.



- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés : ordures ménagères, tri sélectif ;
- Gestion des contenants associés (containers, colonnes aériennes, enterrées et semi enterrées, chalets à cartons, bennes dans les déchetteries) ;
- Gestion des 10 déchetteries du territoire ;
- Prévention des déchets : intervention de l'ambassadrice du tri et du maître composteur dans les écoles, les manifestations, les marchés et les professionnels.

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

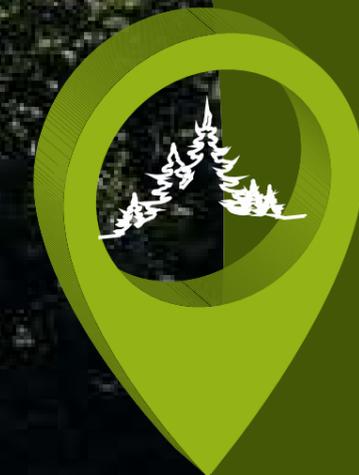
- Obligation pour les producteurs de plus de 5 tonnes par an de traiter leurs bio déchets à compter du 1er janvier 2023 et pour tout le monde (ménages, professionnels, etc.) à compter du 1er janvier 2024.



- Contrôle d'accès en déchetterie 1er janvier 2023 et facturation des professionnels à compter du 1er janvier 2024 ;
- 1^{er} Séminaire avec tous les agents du service : « Ensemble partageons nos savoirs pour l'avenir de notre service » ;
- Entrée en vigueur du règlement de collecte ;
- Vente de composteurs individuels ;
- Vente de Lombricomposteurs ;
- Étude faisabilité pour la mise en place d'une tarification incitative ;
- Appel à manifestation d'intérêt aux communes pour l'installation de composteurs partagés ;
- Mise à disposition des communes d'un broyeur de déchets verts ;
- Déploiement des zones de réemploi sur 8 déchetteries du territoire ;
- Construction d'une déchetterie « nouvelle génération » couplée à une ressourcerie à Sainte-Tulle et fermeture des déchetteries de Pierrevert et Manosque (2025).



Plan massifs forestiers





1 - Plans massifs : mise en œuvre – implantation d'ouvrages

Rappel du contexte de l'opération : En mars 2007, le préfet a édicté un Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PDPFCI) pour les Alpes de Haute Provence permettant d'identifier « les massifs forestiers pour lesquels la sécurité publique peut être compromise en cas de feux » et de définir « les priorités en terme de défense contre l'incendie ».

Les massifs du territoire de la DLVAGGLO sont le Luberon Oriental, le plateau de Valensole et le plateau d'Entrevennes. Ces massifs ont bénéficié de l'élaboration de Plan de Massif de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PMPFCI),

Des programmes d'actions ont été établis et des opérations précises et opérationnelles doivent être menées par la collectivité. Les actions listées dans ces plans de massifs ont été répertoriées et classées en 4 axes :

- donner un cadre juridique aux ouvrages, par la mise en servitude des pistes DFCI,
- normaliser et améliorer les axes actuellement en état par la réfection et mise aux normes des pistes DFCI,
- créer des points d'eau par la mise en place de citernes DFCI,
- créer et pérenniser les coupures de combustibles.

Mise en servitude

Les ouvrages suivants LUB H24 (VLS H12, VLS H13, LUB H25, VLS H15, VLS H16, VLS V01 et C01, VLS H14) ont fait l'objet de relevés topographiques terrestres et aériens suivis de la mise en état parcellaire, suivi de leur mise en servitude (publicité, AP, etc.).

Fourniture et de mise en place des citernes DFCI 2020

Le marché pour l'opération citée ci-dessus a été lancé en octobre 2021 et comporte deux lots.

- Le lot 1 concerne la fourniture et la mise en place de 5 citernes DFCI. Il a été attribué à l'entreprise EDEA pour un montant de 265 860 € TTC.
- Le lot 2 concerne le débroussaillage de 3 citernes DFCI. Il a été attribué à l'entreprise Alpines des Bois pour un montant de 4 452.00 € /HT.
=> Sur les 5 citernes prévues initialement, 3 ont été implanté en 2022 (Valensole, Montfuron, Esparron-sur-Verdon). Les 2 autres citernes seront implantées en 2023, ainsi que le débroussaillage.

Travaux de réfection de la piste VLS V01 et création de la coupure de combustible VLS C01 sur la commune d'Esparron-de-Verdon

- Ces travaux consistent à la mise aux normes de la bande de la piste sur 3.1 km et du débroussaillage sur 28 ha (programmation FEADER 2018 et 2020).
- L'entreprise Société TRON a été retenue pour la réfection de piste pour un montant de 71 974.80 € TTC.
- L'entreprise Société Travaux et Environnement a été retenue pour la coupure de combustible pour un montant de 58 537 € TTC.
=> Les travaux ont commencé au printemps 2022 et ont été interrompus en juin jusqu'en octobre.

Les travaux de débroussaillage ont été achevés en décembre 2022. Les travaux de réfection de piste reprendront en janvier 2023 pour être finalisés.

2 - Demandes de subvention FEADER 2022

Des demandes de subventions ont été réalisées et obtenues pour les actions retenues au titre de la programmation FEADER 2022 :

- Entretien des coupures VLS C04 et C05 créées en 20218 ;
- Création des coupures VLS C04 et C05 ;
- Création des BDS LUB V07 et V19 ;
- Création des BDS LUB V01 et V02 ;
- Entretien de la LUB V26.

Le plan de financement (travaux et maîtrise d'œuvre 2020) est le suivant :

Montant estimé des travaux : 260 000,00 €
Subventions Etat et FEADER (80 %) : 208 000,00 €
Autofinancement (20 %) : 52 000,00 €



Interventions UIISC7 : Unité d'Intervention et d'Instruction de la Sécurité Civile N°7 de Brignoles

Rappel : Une convention relative à la mise à disposition de la Communauté d'Agglomération « Durance Luberon Verdon Agglomération » d'un détachement des formations militaires de la sécurité civile a été signée le 14 mars 2018 entre le Préfet, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des crises, le Préfet des Alpes de Haute Provence et le Président de la Communauté d'Agglomération DLVAGGLO. L'État met à disposition de DLVAGGLO un détachement de l'UIISC 7 de Brignoles pour procéder à la réfection de pistes destinées à la défense des forêts contre les incendies (DFCI) avec le concours de l'ONF et notamment au travers de son pôle DFCI. Ces travaux permettent aux jeunes recrues de s'exercer à la réfection de piste en réalisant le programme du plan de massif DFCI.

La collectivité prend à sa charge les dépenses liées à l'hébergement et la restauration des brigades ainsi que les matériaux, le carburant, le petit matériel et les consommables.

=> **La campagne 2022** a consisté à finaliser la réfection de la piste communale forestière de la commune de Saint-Martin-de-Brômes entamée en 2022.

📍 Les principales réalisations 2022

INTITULÉS	MONTANT TTC ESTIMÉ
ONF animation plan de massifs	26 000 €
Servitudes (Publicité, état parcellaire pour servitudes DFCI subvention 2017, 2018, 2019, 2020)	90 000 €
Travaux : Entretien citernes DFCI, Travaux piste et coupure VLS V01 et C01, Fourniture et mise en place citernes DFCI 2020	200 000 €
Plans massifs – Campagne UIISC7 2022	11 000 €
MONTANT TOTAL	327 000 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Révision Plan Massif Forestier Luberon Lure ;
- CERPAM : modalités et passation de convention de pâturage sur les ouvrages DFCI (coupures de combustibles). ;
- Campagne d'entretien des citernes DFCI (25).



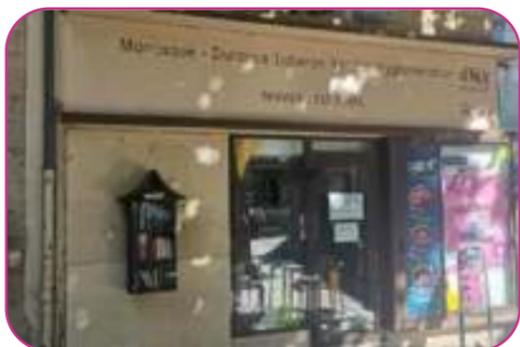
Culture



Direction culture

📍 Les principales réalisations 2022

- Exposition en partenariat avec Les Nuits photographiques de Pierrevert : photographe invité Jean-Marie Périer.
- Opération « C'est mon patrimoine » (opération co financée DRAC PACA) : artistes invitées Caroline Solievna, Geneviève Vallart, Marie Calmes, Aurélien Méimaris et l'association Jeux d'Anches.
Les 12 et 13 juillet : autour des ruines archéologiques de Riez. 15 participants du Centre social de Manosque.
- Opération L'été culturel (DRAC) : accueil en résidence de la compagnie Mirliton : 4 semaines de résidence sur 4 communes de DLVAgglo (Valensole, Vinon-sur-Verdon, Sainte-Tulle, Manosque)
Une sortie de résidence au théâtre Jean-le-Bleu.
- Déménagement de l'appartement de résidence d'auteur : fin du bail. Nouvelle location Boulevard Élémir Bourges.
- Réaménagement des vitrines de l'accueil spectacle vivant et direction culture.



Chiffres clés

- **44 dossiers de demande de subventions reçus et traités.**
- **3000 visiteurs exposition Jean-Marie Périer à la Fondation Carzou.**



Budget du service

Section Fonctionnement :

Action culturelle : 65 720 €
Contribution conservatoire à rayonnement départemental : 690 233 €
Subventions aux associations : 380 800 € (+7,4 %)

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Finalisation du schéma de développement culturel (définition de l'intérêt communautaire).
- Reprise de la gestion de la billetterie.



Spectacle vivant / Pôle technique culturel

Les principales réalisations 2022

- Avancement dossier travaux théâtre Jean-le-Bleu : élaboration cahier des charges, dossier de consultation, publication du marché de rénovation de la grande salle.
- Programmation et organisation du festival Musiks à Manosque : 3 soirées / 6 concerts. Les 23, 24 et 25 juillet. Jauges fixée à 5000 max par soir. Billetterie gratuite.
- Artistes programmés : Ronisia - 47TER – Chilla – Franglish – MB14 - Ofenbach
- Tournée d'hiver : 1185 enfants accueillis au théâtre Jean le Bleu. Spectacle de la compagnie Entrechocs.
- Estivales : 17 concerts – 9 groupes. 2 235 participants environ.
- Festival Oh ! Festival culturel des 0 – 3 ans : 1^{ère} édition, co-organisation service jeunesse et spectacle vivant. Programmation de 7 spectacles (11 représentations) dans 4 communes : Oraison, Pierrevert, Volx, Puimoisson. 830 spectateurs.



Budget du service

Inscrits 2022 : 612 300 €
Mandaté 2022 : 520 760 €
Taux de réalisation : 85 %

Les évolutions prévues à partir de 2023

- Reprise du festival Musiks à Manosque par la Ville de Manosque.
- Travaux de rénovation du théâtre Jean-le-Bleu : fermeture du théâtre de juin à septembre 2023.



Chiffres clés

L'activité du service spectacle vivant se mesure essentiellement sur une saison, à savoir la saison 2021-2022, qui s'étend d'octobre 2021 à juin 2022, et au cours de laquelle la programmation dans les 3 théâtres de DLVAgglo est contenue.

La période estivale est essentiellement dédiée aux actions hors les murs, programmées par DLVAgglo et les acteurs associatifs.

Saison théâtrale :

- Taux de remplissage moyen saison théâtrale 2021-2022 : 38 %
- Nombre de billets vendus : 5 261
- Recettes nettes billetterie 2022 (commission OTC déduite) : 119 839 € (exercice 2022)
- Nombre de spectacles programmés : 37

Autres utilisateurs :

- Nombre de mises à dispositions gratuites Théâtre Jean le Bleu : 107

- Nombre de mises à dispositions gratuites Moulin Saint-André : 9
- Nombre de mises à dispositions gratuites Théâtre Henri-Fluchère : 51
- Nombre de mises à dispositions gratuites Auditorium : 5
- Total 172

- Nombre de locations payantes : 3 (recette : 4700 €)

Musiks à Manosque :

- Nombre de spectateurs pour le festival Musiks à Manosque : 10 126
- Provenance des spectateurs :
 - Manosque : 42%
 - DLVAgglo : 32%
 - Alpes-de-Haute-Provence : 12%
 - PACA : 12 %
 - Autres : 2 %

Centre Jean Giono

📍 Les principales réalisations 2022

Nouvelle direction depuis juillet 2022 : Préservation du patrimoine et valorisation et restauration, Projet culturel, Action pédagogique, Partenariat et formation des équipes.

Service rattaché directement à la Direction culturelle.

- Conception d'une nouvelle programmation culturelle et pédagogique au Centre pour tous les publics avec la recherche de nouveaux partenaires sur Manosque et le territoire des Alpes-de-Haute-Provence.
- Création de nouveaux outils de visite et de livrets de jeux pour solliciter les publics familles au Centre et au Paraïs.
- Exposition photographique "Territoires de l'eau" au Centre Giono et la Fondation Carzou avec Hans Silvester, Alain Gualina, Jean-François Emery,

Henri Kartmann, Céline Daumas et Laurent Gayte à cheval sur 2022-2023.

- Signalement auprès de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) des collections du Centre Giono (fonds manuscrits, tapuscrits, correspondances) avec l'application TapIR (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche).
- Poursuite du projet de rénovation du Paraïs avec le choix et validation des prestataires : atelier d'architectes Régis Roudil et paysagiste Sarah Tendam.
- Soutien accru de la Fondation du patrimoine avec le loto du patrimoine et soutien financier de la part d'AXA France (partenaire de la Fondation du patrimoine) : nouvel apport financier.



Chiffres clés

- **2 457 visiteurs pour l'exposition permanente « Jean Giono les chemins de l'œuvre ».**
- **3 792 visiteurs pour la maison de Jean Giono.**
- **800 personnes touchées par d'autres actions (expositions temporaires, randonnées littéraires, lectures, ateliers...).**



Budget du service

Budget de fonctionnement : Voté : 65 800,00 €
Budget d'investissement : Voté : 3 700 € pour un Manuscrit de Jean Giono
Recettes billetterie : 39 000 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Lancement de la souscription pour la restauration du Paraïs avec l'accompagnement de la Fondation du patrimoine et le parrainage de l'Occitane.
- Poursuite de la recherche de nouveaux financements (FEDER).
- Réflexion sur l'organisation du lancement des travaux prévus pour le printemps.
- Objectif de placer le Centre et le Paraïs au cœur de l'activité culturelle, patrimoniale, universitaire et pédagogique de DLVAgglo et poursuivre sa diffusion nationale et internationale. Consolidation de sa politique de conservation des collections. Poursuivre la formation des agents pour valoriser au mieux l'action culturelle et la préservation des fonds.
- Expositions prévues : Jean François Mutzig, Giono et le théâtre.
- Intégration des actions culturelles du Centre dans le dispositif du Pass culture.
- Collaboration entre autres avec les structures culturelles scolaires et sociales de DLVAgglo, avec le musée du Trièves et l'espace Lalley, le service de la Conservation départementale 04, etc.

Enseignement musical et artistique

École de musique Édouard Chappe

Conservatoire à rayonnement départemental Olivier Messiaen

📍 Les principales réalisations 2022

Nos activités se déroulent sur une année scolaire.

Rentrée septembre 2022 : Une rentrée "normale" et plus sereine, qui annonce une reprise des effectifs, et la reprise des projets pédagogiques

- Création de deux nouveaux "orchestre de cuivre à l'école" sur le territoire DLVAgglo - Puimoisson et Entrevennes ;
- Ouverture d'une classe de danse de barre sol ;
- 5^{ème} rencontres piano inter-écoles : les élèves des différentes écoles de musique du territoire, se rencontrent et partagent le plaisir de jouer ensemble.
- Après la mise en place d'un parcours artistique, mise en place d'un parcours danse.
Ces parcours offrent la possibilité aux jeunes élèves de découvrir les 3 principales disciplines de la danse et pour la musique de découvrir le maximum d'instruments, par sessions de 4 semaines. Parallèlement, les élèves choisissent un atelier (danse, chorale, percussions ou théâtre), qu'ils pratiquent toute l'année.
- Inscription du département danse de l'école de musique à la Fédération Française de danse ;
- 1^{er} concert des professeurs de l'école de musique ;

- Création de l'ensemble chorégraphique junior et participation de l'ensemble au concours chorégraphique : "Regard chorégraphique" de la fédération française de danse ;
- 1^{er} festival des auditions de classes
- Spectacle ballet théâtre : "Le pantin amoureux" d'après le ballet du répertoire sur une musique d'Igor Stravinsky : Le ballet classique Pétrouchka est revisité par la danse jazz et contemporaine sans toutefois ignorer la danse classique. Le théâtre intervient pour nous conter l'histoire. (Théâtre Jean le Bleu - Manosque)
- Concert des élèves de l'école de musique de l'antenne de Vinon-sur-Verdon au Moulin Saint-André.



- Éducation artistique (enseignement artistique)
- Lieu de formation, de pratique et de diffusion de la musique, de la danse et de l'art dramatique.
- Pratique instrumentale individuelle ou collective, amateur ou professionnelle.
- Pratique chorégraphique et théâtrale
- Partenariat avec différents acteurs culturels : conservatoire à rayonnement départemental, MJC, médiathèque, scolaire, etc.



Chiffres clés

- **Augmentation des inscriptions : 318 inscriptions rentrée septembre 2022**
- **Augmentation de la subvention du conseil départemental**
- **Une équipe pédagogique de 13 enseignants artistique + 1 secrétaire régisseur**



Budget du service

Le budget 2022 de fonctionnement a été réalisé ainsi :
inscrit : 9200€.
Mandaté : 5268,92€ : Soit une réalisation à 42.73%

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Une deuxième réalisation de travaux d'isolation phonique est prévue, en isolant les salles de musique par les portes ou les murs.
- Augmentation des quotités horaires pour :
 - pour la danse contemporaine ;
 - la classe de percussions ;
 - la classe de danse classique.
- Évolution et amélioration du parcours danse.
- Ouverture d'une chorale scolaire à Puimichel.
- Continuité des orchestres de cuivres à l'école à Puimoisson et Entrevennes. Projet conçu sur 3 ans avec en finalité un concert réunissant les deux écoles avec un trompettiste reconnu invité, au Théâtre Jean-le-Bleu.



Réseau des médiathèques de DLVAgglo

📍 Les principales réalisations 2022

- Ouverture de la médiathèque d'Entrevennes au cœur du village ;
- Février 2022 : Projet "Éducation aux médias et à l'image" en immersion dans la rédaction avec des journalistes, secteur jeunesse de la médiathèque d'Herbès, soutenu par la DRAC ;
- Juin 2022 : Projet "Jardins fabuleux" en partenariat avec le FRAC et l'artiste Laurent Derobert et les médiathèques de Oraison, Gréoux-les-Bains, Montfuron et Valensole ;
- Octobre 2022 : Développement des animations Fête de la science sur l'ensemble du réseau des médiathèques à Pierrevert, Sainte-Tulle, Vinon, Manosque, Oraison, Gréoux-les-Bains et Volx labellisées par la commission régionale Fête de la Science : 7 expositions, 2 ateliers, 2 conférences et 2 escape game.



Budget du service

Réaménagement des espaces de la médiathèque de Volx en particulier pour le secteur jeunesse (investissement à hauteur de 12 000 € pour le nouveau mobilier) et modernisation du mobilier de consultation de la médiathèque d'Herbès de Manosque (investissement à hauteur de 12 000€)



Chiffres clés

Les usagers qui fréquentent le réseau des médiathèques :

- 4 236 femmes et 2 197 hommes ;
- 1 811 nouveaux inscrits ;
- 224 105 prêts de documents en 2022 ;
- 613 prêt de livres numériques ;
- 1 4261 réservations de documents mises à dispositions dans les 21 médiathèques.

Des accueils toute l'année :

- Nombre d'accueil de classes maternelle et élémentaire : 524 ;
- Nombre d'accueil de classes collège : 26 ;
- Nombre d'accueil de classes lycée : 14 ;
- Nombre d'accueils de crèche : 71 ;
- Nombre d'accueils de centre de loisirs : 29 ;
- Nombre d'accueils centre sociaux : 23 ;
- Autres accueils : 21 ;
- Interventions hors les murs / jeunesse : 32 ;
- Connexions postes publics : 746.

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Avril 2023 : Gratuité du réseau des médiathèques ;
- Inscription en ligne aux ressources numériques sur le site des médiathèques ;
- Développement du numérique dans les médiathèques :
 - nouvelle offre numérique en partenariat avec la médiathèque départementale des Alpes-de-Haute-Provence,
 - des ateliers et animations pour tous les publics : Science Tour Numérica, Petit Fab'lab d'écriture, création de livres numériques "projet conte", Heure du conte numérique.
- Prix des lecteurs pour une nouvelle édition en 2024 : Travail avec le jury de sélection des romans en lice sous la présidence de la lauréate du Prix des lecteurs "Une terre un ailleurs" 2022, l'autrice Laurine Roux.



Enfance et jeunesse



Relais Petite Enfance (RPE)

📍 Les principales réalisations 2022

- **Création d'un guichet unique** avec la ville de Manosque afin de mieux orienter les familles vers le mode d'accueil le mieux adapté pour leur enfant. Avec l'itinérance, c'est la seconde mission renforcée CAF du RPE ;
- **Organisation du premier Festival culturel des tout-petits OH !** : Festival itinérant sur quatre jours dans quatre communes du territoire : Volx, Pierrevert, Puimoisson et Oraison. En partenariat avec le service culturel et le service environnement DLVAgglo, des dizaines d'animations et de spectacles ont été proposés par nous-mêmes et l'ensemble des partenaires éducatifs de ces communes ;
- **Développement des ateliers en extérieur** : Le lien avec la nature et le vivant est primordial pour le jeune enfant, les propositions d'activité en extérieur se sont développées avec la création de partenariats sur Oraison et l'aménagement d'un espace extérieur à Manosque.
- **Élaboration collective d'un livret d'accueil et d'une charte du Relais Petite Enfance** a permis une réflexion approfondie sur le positionnement professionnel et une meilleure connaissance du Relais par les familles des enfants accueillis.



Chiffres clés

- **Nombre total d'assistants maternels sur DLVAgglo : 128 ;**
- **Nombre d'assistantes maternelles ayant fréquenté le RPE : 67 ;**
- **Nombre d'enfants ayant fréquenté le RPE : 250 ;**
- **Nombre d'ateliers organisés : 254 ;**
- **Nombre de familles employant une assistante maternelle : départs en formation continue : 26 ;**
- **Nombre de familles ayant sollicité le RPE : 163 ;**
- **24 communes couvertes par le RPE ;**
- **2377 enfants ont participé au moins une fois aux ateliers d'éveil proposés aux Assistants Maternels ;**
- **Festival OH : 11 spectacles et 830 spectateurs.**



📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Participation à la Semaine nationale de la petite enfance ;
- Participation au projet culturel « Rouvrir le monde » ;
- Renforcer les compétences des équipes sur les sujets « d'enfance en danger » et d'accès à la culture pour les familles, les enfants et les professionnelles par des formations ;
- Développement des ateliers liés à l'environnement à travers le projet « P'tites Pousses ».



Jeunesse et citoyenneté 16-25 ans

📍 Les principales réalisations 2022

- **Service civique** : 6 missions ont été proposées au premier semestre 2022 et 5 au second. Ces missions se sont déroulées à Riez (2), Manosque (5), Sainte-Tulle (1), Vinon sur Verdon (1), au service culturel (1) et jeunesse DLVAgglo (1) ;
- **Corps Européens de Solidarité** : 9 jeunes européens ont été accueillis (7 sur Manosque, 2 sur Oraison). Les missions de ces jeunes venant d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, de Suède, d'Espagne, etc. se déroulent dans les lycées (Isclès), collèges (Itard, Mont d'Or, Jean Giono), écoles primaires (Saint Lazare, Corbières-en-Provence), l'association Éclat de lire, et le service jeunesse DLVAgglo ;
- **Cultur'chantier** : Une nouvelle initiative du service jeunesse, en partenariat avec le Club du Vieux Manoir, la commune d'Esparron-de-Verdon et la commune de Sainte-Tulle. 7 jeunes de 15 à 17 ans de DLVAgglo ont participé à Cultur'chantier et trois édifices ont été mis en valeur : le canal du Verdon, le lavoir, la Mine de Naï ;
- **La Coopérative Jeune Majeur** : 8 jeunes de 18 à 25 ans sont accompagnés dans cette aventure entrepreneuriale, par deux animateurs, du 1^{er} décembre 2022 au 28 février 2023. Cette coopérative se déroule sur la commune de Villeneuve, notre partenaire principal est la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) Mosaique. Les recrutements des jeunes se sont fait en soutien avec la Mission Locale et Pôle Emploi ;
- Renouvellement de la labellisation « Point Information Jeunesse » jusqu'en 2028 et renouvellement de la convention partenariale du « club des 4 » à Sainte-Tulle, Vinon-sur-Verdon, Manosque et de Gréoux-les-Bains où se trouvent les Informateurs Jeunesse du Service Jeunesse ;
- **ENVOL** : 4 thématiques ont été retenues par les jeunes : la citoyenneté, l'environnement, la mobilité, l'insertion professionnelle. Ces commissions se sont réunies régulièrement avec des fonctionnements propres à chacune. Le travail mené a produit une meilleure connaissance des projets environnementaux, une rencontre et des projets à venir avec le service environnement et les jeunes participants dans les lycées ;
- **Forum Job d'été** : Organisé dans le cadre de « Mon Agglo pour l'Emploi », une journée est consacrée à la jeunesse pour leur permettre de trouver un Job d'été. 428 offres d'emplois ont été proposés aux jeunes présents ce jour-là.



Chiffres clés

- **35 jeunes se sont engagés dans les différents projets du service à travers, les missions de volontariats, les chantiers, la coopérative jeune majeure ;**
- **Plus de 200 jeunes 16-25 ans ont été accueillis individuellement ou collectivement en 2022 dans les Points Informations Jeunesse, 6 interventions ont été réalisées dans les lycées manosquins en 2022 ;**
- **Environ 200 jeunes ont participé à l'événement « Forum Job d'été ».**



Budget du service

Service jeunesse (RPE + Festival + Jeunesse 16-25 ans) :

Dépenses fonctionnement :
Prévu : 224 946 € ; Réalisé : 207 153 €

Dépenses investissement :
Prévu : 5 979 € ; Réalisé : 2 562 €

Recettes fonctionnement :
Prévu : 225 815 € ; Réalisé : 185 109 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Développer l'accueil dans les Points Information Jeunesse et les interventions des Informateurs Jeunesse dans les lycées ;
- Participer au forum de la parentalité qui a lieu à Gréoux-les-Bains ;
- Développer l'offre des missions de Service Civique sur des thématiques liées aux Jeux Olympiques, l'Environnement et la Communication ;
- Création d'un Conseil Communautaire Jeune.



Éducation

📍 Les principales réalisations 2022

École Internationale : DLVAgglo gère le quotidien des 424 élèves du premier degré à travers la gestion de l'équipe d'ATSEM, des Agents Techniques du primaire et d'une intendante. Le Service Jeunesse et Education se mobilise pour soutenir l'organisation des sorties scolaires, des projets éducatifs, des équipements et du suivi des travaux de l'établissement. Notre objectif est de faciliter l'accueil et l'intégration scolaire des 124 élèves de maternelles et des 279 élèves de primaire.



Budget du service

Service éducation :

Dépenses fonctionnement :
Prévu : 213 260 € ; Réalisé : 208 241 €

Dépenses investissement :
Prévu : 227 725 € ; Réalisé : 17 568 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Accueil d'un chef d'équipe facilitant les liens entre DLVAgglo et l'école au quotidien ;
- Équipement entier de deux salles de classe ;
- Entamer la réflexion concernant la désimperméabilisation et la végétalisation des cours de récréation.



Systeme d'information territorial



📍 Les principales réalisations 2022

DLVAgglo

- Mise en œuvre opérationnelle de la dématérialisation de l'urbanisme, paramétrage, formation des agents communaux et intercommunaux aux logiciels : plus de 100 jours dans l'année lié à mise en place directe sans phase de test nécessitant de nombreuses modifications ou corrections en fonction du raccordement des autres acteurs à PLATAU ;
- Repérage sur le terrain et levé des données du réseau pluvial : 380 jours ;
- Finalisation de la consultation dématérialisée des services extérieurs sur les dossiers d'urbanisme (SCP, ENEDIS, SAUR, CD04, RTE, ASCM, Canal de la Brillane) ;
- Travail d'étude d'ingénierie spatiale et pour le suivi du Scot ;
- Mise à jour et intégration des PLU de cinq communes dans la base urbanisme ;
- Phase opérationnelle de la plateforme Govalid de mappia pour le contrôle des plans de recollement ;
- Accompagnement des communes de Manosque, Puimoisson, Villeneuve, Valensole, Le Castellet, Entrevennes, Puimichel, Montagnac-Montpezat, Entrevennes, Volx, Gréoux les Bains, Saint Laurent du verdon sur l'adressage ;
- Des formations ont été assurées aux agents communaux et aux agents de DLVAgglo en fonction des demandes et des besoins sur les outils cartographiques et métiers du SIT ainsi que sur openstreetmap et adresse.data.gouv ;
- La vérification de plans de recollement transmis par les services (vérification de la qualité géographique avec relevé de contrôle sur le terrain et de la conformité du géoréférencement) ;
- Mise à jour des bases métiers : éclairage public, fibre, Déchets-PAV ;
- Accompagnement des communes sur la mise en œuvre du logiciel cimetière et numérisation des plans des cimetières (Manosque, Oraion, Quinson, Allemagne en Provence, Corbières en Provence) ;
- Participation au groupe de travail national START sur la constitution d'un modèle de données pour répondre au DT/DICT ;
- Intégration des communes RN/État dans les bases urbanisme et dans Cart@ds, formation des agents communaux.

Pour l'entente SIG DLVA-PAA-CCPFML

- Uniformisation des bases référentielles sur les 3 EPCI ;
- Réorganisation des bases métiers du serveur, mise à jour des modèles ;
- Paramétrage des communes dans Cart@ds en lien avec l'évolution de la dématérialisation.

Pour la ville de Manosque réalisé en 2022

- Vérifications de 677 adresses ;
- Mise à jour du RIL 1314 points logement ;
- Gestion complète de la campagne de recensement et encadrement des 6 agents recenseurs ;
- Génération de 203 certificats d'adresse.



Chiffres clés

Fréquentation et usages

- **Intrageo : environ 535 connexion/jour**
- **Cartads : environ 230 connexion/jour**

- **Nombre de cartes réalisées pour les services : 85**
- **Nombre d'export des bases pour les bureaux d'études : 43**
- **Nombre d'ouvrages collectés : 8730**
- **Nombre de chantier suivi : 53**

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Transfert de la gestion de l'adressage et du recensement de la commune de Manosque aux services de la commune de Manosque dans le courant du premier semestre ;
- Préparation pour la dématérialisation des Autorisation de Travaux ;
- Déménagement du service fin juin 2023 (de Manosque / Saint Maurice à Sainte Tulle / Ecocampus).

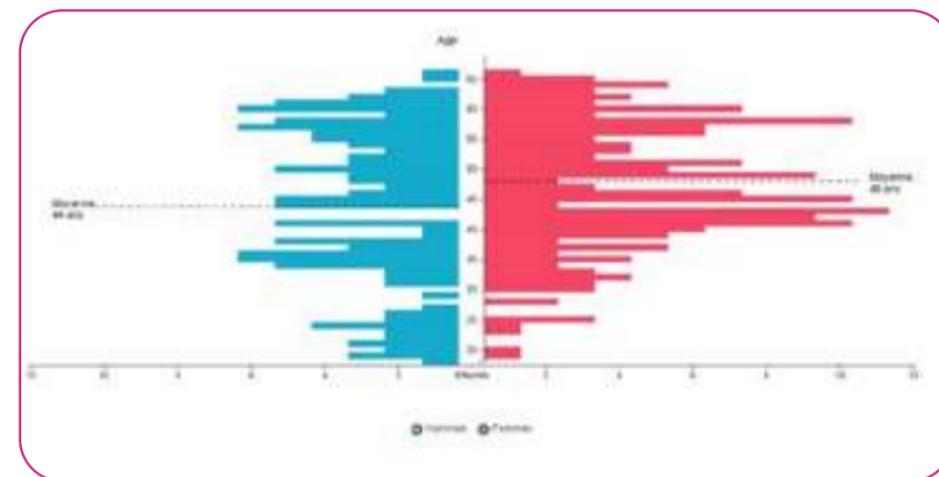
Ressources humaines



Gestion administrative du personnel

📍 Les principales réalisations 2022

- Démutualisation de plusieurs services entre Manosque et DLVAgglo – nouvel organigramme ;
- Démutualisation du service RH au 1^{er} octobre 2022 – nouvelle organisation du service avec une gestion en portefeuille, soit un gestionnaire RH par portefeuille d'agents pour l'intégralité des missions de la gestion administrative du personnel (maladie, paie, carrière, gestion du temps) + sortie du service conseiller en prévention
- Fin de la prime annuelle (675 € brut) qui, après une consultation des représentants du personnel et un sondage auprès des agents, se voit intégrée avec une répartition + 400 € brut dans le CIA et + 275 € brut de RIFSEEP (pour un agent à temps plein et selon conditions d'attribution) ;
- Élection professionnelle des représentants du personnel en décembre 2022.



- Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique ;
- Déclaration d'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés : 19 bénéficiaires soit 6 % du taux d'emploi de DLVAgglo ;
- Accidents de travail : 1 497 jours d'arrêt de travail dans les cadre des accidents de services et de trajets ;
- Maladie : 9 644 jours de maladie (ordinaire, longue maladie et longue durée) ;
- Maternité / paternité : 9 congés.

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Création d'un EPIC pour la gestion de la compétence eau potable, assainissement collectif et non-collectif ;
- Accompagnement de l'équipe pour la gestion intégrée ;
- Installation des nouvelles instances représentatives du personnel (CST et F3SCT).



- 4 342 bulletins de paie ;
- 1 401 actes administratifs de gestion du personnel ;
- 92 visites médicales ;
- Effectifs constatés entre janvier et décembre 2022 : 338 dont 53 % de femmes et 47 % d'hommes ;
- Age moyens des effectifs 46 ans.

Emploi compétences GPEC

📍 Les principales réalisations 2022

- Démutualisation de plusieurs services entre Manosque et DLVAgglo – nouvel organigramme ;
- Démutualisation du service au 1^{er} octobre 2022 ;
- Délibération de mise en œuvre du compte personnel de formation.



Recrutements :

- 18 recrutements de fonctionnaires ;
- 1 CDI de droit public ;
- 26 contrats sur emplois permanents ;
- 4 contrats d'accroissement temporaire d'activité ;
- 19 contrats d'accroissement saisonnier d'activité ;
- 34 contrats de remplacements ;
- 7 contrats de projet ;
- 1 contrat adulte-relais ;
- 3 CDI de droit privé ;
- 8 CDD de droit privé ;
- 1 contrat d'apprentissage ;
- 1 parcours emploi compétences ;

- 47 jurys de recrutement sur emplois permanents ;

Formations :

- 15 jours de formation d'intégration (3 agents) ;
- 25.5 jours de préparations concours (10 agents) ;
- 301 jours de formations de professionnalisation (120 actions de formation).



Chiffres clés

- **Budget formation hors formation CNFPT (chap 011) réalisé 32 729,02 € ;**
- **Budget formation cotisation obligatoire CNFPT (chap 012) réalisé 62 882,87 €.**

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Adoption du règlement formation et du plan formation 2022-2023 ;
- Adoption du tableau des effectifs suite à la démutualisation ;
- Délibération de mise en œuvre de congé de transition professionnelle ;
- Kit d'accueil du nouvel agent.



Moyens généraux



Finances

📍 Les principales réalisations 2022

- Débat d'orientations budgétaires le 1^{er} Mars 2022 ;
- Vote des comptes administratifs 2021 et des budgets 2022 le 08 Avril 2022 ;
- Rencontres budgétaires avec tous les services gestionnaires du 05 décembre 2022 au 09 janvier 2023 pour la préparation budgétaire 2023 ;
- Mise en place du PES Retour en dépenses et en recettes ;
- Mise en œuvre du nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 pour mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023.



Chiffres clés

- 13 budgets gérés : 1 budget principal, 7 budgets annexes de zones d'activités, 5 budgets eau et assainissement et SPANC ;
- 10 035 mandats de paiements ;
- 3 664 titres de recettes.



Budget du service

Inscrites pour 2022 : 17 620 €
Mandatées pour 2022 : 17 243,48 €
Taux de réalisation : 97,86 %

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Mise en œuvre du compte financier unique (CFU) pour l'exercice 2023 ;
- Mise en place du PES Marché.

Secrétariat général

📍 Les principales réalisations 2022

- Nombre de délibérations : 373 ;
- Nombre d'arrêtés : 34 ;
- Nombre de décisions : 98.



Budget du service

1400 € de fournitures Administratives
875,24 € dépensés en 2022

Administration technique et ressources



Chiffres clés

- Atelier mécanique DLVAgglo :
95 véhicules entretenus (13 poids lourds, 55 véhicules utilitaires, 27 véhicules particuliers et 3 engins de chantier) - 657 interventions mécaniques en régie.

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Démutualisation des secteurs magasin, gestion des interventions, gestion des achats, support administratif en octobre 2023. Le parc automobile restant mutualisé.



Budget du service

Inscriptions Fonctionnement : 466 143 €

Réalisations : 408 349 € (88 %)



Chiffres clés

Assurances

- 64 sinistres déclarés auprès de nos assureurs, dont 27 en Responsabilité Civile, 15 en Automobile, 22 en Dommages aux Biens ;
- 10 dossiers instruits par le service pour un recours direct envers les responsables ou leurs assureurs : 6 dossiers clos ont permis de récupérer 12 023,77 € d'indemnisation pour autant de dommages - 4 dossiers toujours en cours.

Juridiques

- 12 dossiers de contentieux dont 9 auprès du Tribunal Administratif de Marseille, 2 auprès de la Cour Administrative de Marseille et un auprès du Tribunal Judiciaire de DIGNE LES BAINS ;
- 2 dossiers gagnés en 2022 dont un à la Cour de Cassation et 1 auprès du Tribunal Administratif de Marseille et dont l'administré a fait appel.



Budget du service

Assurances

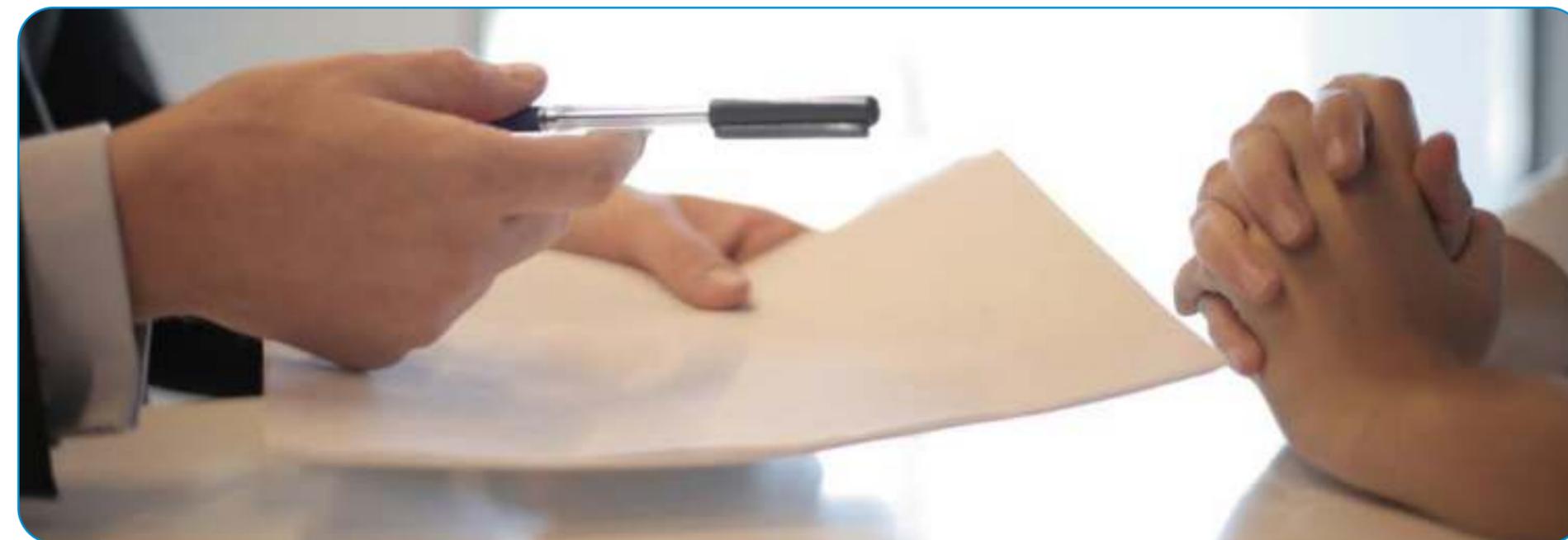
Assurance véhicules à moteur : 48 278 €
Assurance responsabilité civile : 23 840 €
Assurance Dommage aux biens : 28 996 €
Assurance protection juridique : 2 874 €

Juridique :

Honoraires : 23 464 €
Frais d'acte et de contentieux : 4 233 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

Assurances : Préparation et relance des marchés d'assurance pour une application au 1er janvier 2024.



Systeme d'information

Les principales réalisations 2022

- Passage à la nouvelle comptabilité sur le logiciel de comptabilité (M57) ;
- Travaux sur la dématérialisation (Gestion Electronique des Documents et Parapheur Electronique) ;
- Extension des possibilités liées au télétravail ;
- Migration de sites distants vers de la fibre optique ;
- Travaux sur la numérisation de tout type de documents ;
- Mise en place d'un logiciel de gestion des déchetteries ;
- Renouvellements du marché télécommunication, en groupement de commande ;
- Travaux sur la sécurité informatique suite à l'audit de l'ANSSI
- Avancé déploiement de la Fibre Optique propriétaire ;
- Modernisation du serveur principal, extension de la mémoire ;
- Changements de postes de travail, augmentation du parc d'ordinateurs portables.



Chiffres clés

- **8 agents (8 à l'informatique dont 1 mi-temps secrétariat) ;**
- **518 ordinateurs dans le parc ;**
- **8 108 interventions en 2022 ;**
- **1 874 705 documents sur le réseau G:\ ;**
- **675 Boîtes mails ;**
- **68 sites distants ;**
- **35 bâtiments reliés en fibre optique ;**
- **40 logiciels professionnels utilisés ;**
- **8 852 appels téléphoniques.**



Budget du service

Investissement :

Inscrites pour 2022 : 762 074,70 € TTC
Mandatées pour 2022 : 727 839,10 € TTC
Taux de réalisation : 95,5 %

Fonctionnement :

Inscrites pour 2022 : 618 188,97 € TTC
Mandatées pour 2022 : 566 208,10 € TTC
Taux de réalisation : 91,6 %

Les évolutions prévues à partir de 2023

- Démutualisation de nombreux services, changement de droits informatiques, déménagement physique et virtuel des documents.
- Mise en production de la Gestion Electronique des Documents AirsDossier.
- Acquisition et installation de disques durs haute capacité pour le serveur central.
- Renouvellement du marché de la messagerie collaborative.
- Opérations autour de la sécurité informatique.
- Avancement déploiement de la Fibre Optique propriétaire.
- Travaux sur les photocopieurs suite à démutualisation.
- Étude sur un Intranet.
- Analyse et déplacement du service Système d'Information Territorial.
- Groupes de travail sur le passage en EPIC de l'eau / Assainissement.

Marchés publics

📍 Les principales réalisations 2022

Services

- Relevés topographiques GEMAPI ;
- Élaboration du SDAEP Intercommunal ;
- Plan Paysage Transition Energétique ;
- DSP Gestion du Centre Aquatique ;
- MOE Restauration maison du Parais ;
- Conseil créatif, image, communication, etc. ;
- Numérisation d'Archives Publique.

Fournitures

- Télécommunications ;
- Acquisition de composteurs ;
- Fourniture de Gaz ;
- Fourniture d'électricité.

Travaux

- Réseau d'eau potable Oraison – Le Castellet ;
- Remplacement fauteuils Théâtre Jean-le-Bleu ;
- Acquisition de SPA Centre Aquatique ;
- Menuiseries intérieures Centre Aquatique ;
- Construction Nouvelle Usine Eau Potable.



Chiffres clés

- **244 marchés gérés ;**
- **47 marchés lancés ;**
- **25 commissions (CAO + MAPA + DSP + CCSPL + JURY).**

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Travaux piscine communautaire (fin).
- Open data des données marchés publics (suite).
- Lancement des marchés pour les communes DLVAgglo (suite).
- DSP Centre Aquatique / Renouvellement Assurances / MOE Gypseries Hôtel de Mazan Riez.
- Lancement et gestion des marchés pour la Régie de l'Eau.
- Insertion clauses sociales et environnementales.

Communication

📍 Les principales réalisations 2022

- **Web** : refonte partielle du site internet de DLVAgglo ;
- **Réseaux sociaux** : poursuite du développement des réseaux sociaux de l'Agglomération ;
- **Magazine "Agglo Infos"** : 3 parutions (chemin de fer, pilotage de la rédaction, mise en page et distribution) ;
- **Service environnement** : accompagnement des actions du service, campagne de communication sur les déchets pendant les fêtes de fin d'année, etc. ;
- **Service culturel** : accompagnement des actions du service (Musiks à Manosque, inauguration de médiathèques, etc.) ;
- Organisation de conférences de presse, invitations, dossiers, suivis, etc. ;
- Départ de la directrice en juillet.



Chiffres clés

- 11,5% d'augmentation d'abonnés sur Facebook,
- 4 938 abonnés à la page Facebook DLVAgglo,
- 217 abonnés Instagram (compte créé à l'automne 2021),
- 110 000 pages vues sur dlva.fr,
- 3 numéros du magazine "Agglo Infos".

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Recrutement d'un(e) chef(fe) de service ;
- Mise à jour de la charte graphique de l'Agglomération ;
- Élaboration de campagnes de communication en lien avec les services ;
- Positionner le service communication comme acteur professionnel du domaine de compétence cité.



Développement durable



📍 Les principales réalisations 2022

- **Le Plan Climat Air Energie Territorial PCAET : Plan d'actions en cours d'élaboration :**

Suite aux 5 ateliers qui ont été menés en mai 2022, des actions ont été définies et seront inscrites dans le plan d'actions du PCAET.

- **Le Plan de Paysage et Transition énergétique :**

DLVAgglo s'est lancée dans une démarche nationale de « Plan de Paysage et Transition énergétique ». Accompagnée de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), des Parcs Naturels Régionaux du Verdon et du Luberon et de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), l'Agglomération a pour ambition d'associer la population au développement des énergies renouvelables sur son territoire au cours d'une concertation du public.

L'objectif du Plan de Paysage et Transition Énergétique est d'élaborer une cartographie qui détermine les sites potentiels et réhibitoires dans l'installation de panneaux photovoltaïques. Cette cartographie sera élaborée en prenant en compte les enjeux de biodiversité, de paysage, forestiers, agricole, patrimoniaux, urbanistiques et la contribution de la population émanant des ateliers de concertation.

Cette cartographie sera accompagnée d'un guide de recommandations à destination des porteurs de projet.

- **Les AMI Sol :** Un Appel à Manifestation d'Intérêt avait été lancé sur 9 sites communaux potentiels pour l'implantation de panneaux photovoltaïques, divisés en 3 lots. 7 sites ont été retenus et 2 opérateurs ont été sélectionnés pour développer les projets.

1 site sur la commune d'Allemagne en Pce par Engie Green

1 site sur la commune de Corbières en Pce par Engie Green

1 site sur la commune d'Oraison par CV

1 site sur la commune de Pierrevert par Engie Green

1 site sur la commune de Saint Martin de Brômes par Engie Green

2 sites sur la commune de Vinon sur Verdon par Engie Green

Les études d'impact faune flore quatre saisons ont débutées et détermineront l'emprise des projets.

- **La loi Accélération de Production des Énergies Renouvelables :**

Une nouvelle loi Accélération de la production des ENR a été promulguée le 10 mars 2023. Elle invite notamment les communes à élaborer une cartographie de zones d'accélération des énergies renouvelables. Cette carte prend en compte toutes les énergies renouvelables : méthanisation, photovoltaïque, énergie solaire thermique, géothermie, hydraulique, bois énergie... cette cartographie identifie des sites potentiels pour installer des énergies renouvelables qui bénéficieront de facilités lors des procédures d'instruction. Ces cartes doivent être définies en concertation avec la population et les Etablissements Publics Intercommunaux.

DLVAgglo accompagne les communes dans cette démarche d'élaboration de cette carte. En priorité sont visées les zones anthropisées. Ces cartes permettront également de définir des zones d'exclusion afin de sanctuariser des sites sur lesquels aucun projet ne verra le jour. Ce travail se fait en lien avec le Plan de Paysage et Transition Énergétique.



Chiffres clés

Dans le cadre du PPTTE

- 1 questionnaire a été lancé sur le site de DLVAgglo ;
- 4 débats mobiles ont été organisés sur les différents marchés de l'agglomération ;
- 4 ateliers citoyens sont prévus, 2 ont déjà été menés ;
- 2 journées de croisement de regards sont prévues pour l'automne ;
- 6 projets Photovoltaïques au sol sont en cours de développement ;
- Environ 40 actions sont présentes dans le PCAET.



Budget du service

PCAET : 5 000€
PPTTE : 150 000€ dont 100 000€ de subvention par l'ADEME

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Validation des documents du PCAET et animation du plan d'actions.
- Continuité et finalisation du PPTTE : cloture de la concertation et production des documents cadres du Plan.
- Lancement d'un 2eme AMI sur des sites anthropisés.
- Loi Accélération de Production des Énergies Renouvelables : élaboration des cartes avec les communes et validation par les services de l'État.



Centre aqualudique



📍 Les principales réalisations 2022

Un équipement structurant au cœur du territoire de DLVAGGLO

- Début de la construction d'un centre aqualudique communautaire d'une superficie de 5000 m² ;
- Construire un équipement d'envergure et de proximité, imaginé pour répondre aux attentes des habitants du territoire de la DLVAGGLO, mais également d'un public plus large en termes de sport, de loisirs, de bien-être et d'apprentissage sur le savoir nager, sont les principaux enjeux et objectifs de la communauté d'agglomération.

L'équipement :

- un bassin sportif intérieur 25 m x 8 couloirs (525 m²) avec gradins (400 places),
- un bassin intérieur polyvalent (apprentissage –activités –famille) - 325 m²,
- une zone de jeux pour enfants – 50 m²,
- un bassin nordique 250 m² + 20 m² de sas aquatique,
- un espace bien-être de 200 m²,
- un espace de jeux aquatiques d'extérieur de 200 m².



Chiffres clés

L'équipement

- Un bassin sportif intérieur 25 m x 8 couloirs (525 m²) avec gradins (400 places) ;
- Un bassin intérieur polyvalent (apprentissage – activités – famille) - 325 m² ;
- Une zone de jeux pour enfants – 50 m² ;
- Un bassin nordique 250 m² + 20 m² de sas aquatique ;
- Un espace bien-être de 200 m² ;
- Un espace de jeux aquatiques d'extérieur de 200 m².



Budget du service

Fonctionnement
Voté : 44 660 €
Réalisé : 3 350 €

Investissement
Voté : 11 333 721 €
Réalisé : 5 877 167 €

📍 Les évolutions prévues à partir de 2023

- Lancement du dossier à consultation pour le choix du futur délégataire. (DSP) notification du candidat automne 2023.
- Poursuite des travaux sur la construction du centre aqua ludique pour une fin des travaux prévus en 2023 pour une ouverture aux grand publics début 2024.
- Organisation et visite de chantier avec les élus et agents des communes de DLVAGGLO avant l'ouverture aux publics.



Office de tourisme communautaire

Destination

HAUTE-PROVENCE

DURANCE LUBERON VERDON



Idéalement positionné en Région Sud, entre les parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, Durance Luberon Verdon Agglomération a naturellement une vocation touristique. Les chiffres clés de l'activité touristique sont suffisamment explicites :

- 55 536 lits touristiques (dont 41% de lits marchands)
- 4 millions de nuitées marchandes et non-marchandes en 2022 (source : Flux Vision Tourisme -AD04)
- 5,8 millions d'excursions à la journée en 2022 (source : Flux Vision Tourisme – AD04)
- 276 millions de retombées économiques (directes, indirectes et induites).

Consciente de l'enjeu qu'il représente pour le territoire communautaire en termes d'image, de notoriété, d'attractivité et de son impact sur l'économie locale, Durance Luberon Verdon Agglomération fait du tourisme un axe stratégique majeur, nécessaire à son développement et apte à fédérer l'ensemble de ses composantes. De plus, les élus reconnaissent de façon incontestable le poids de la station thermale et touristique de Gréoux-les-Bains (3ème station thermale française) en termes d'image, de notoriété nationale et de fréquentation conférant ainsi naturellement au territoire une attractivité certaine.

L'enjeu est donc de renforcer l'activité touristique actuelle afin de faire du territoire une destination privilégiée en matière de thermalisme, de tourisme d'agrément et d'affaires.

C'est à travers les décisions suivantes que se traduit l'action de la Communauté d'Agglomération en faveur du développement touristique :

- La prise de compétence « promotion du tourisme » et la création de l'Office de Tourisme Communautaire le 1er janvier 2017 sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial intitulé « Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Manosque »
- L'adoption du schéma de développement touristique par le Conseil Communautaire le 17 décembre 2020

Ayant son siège à Gréoux-les-Bains, complété par six bureaux d'information touristique permanents, l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Manosque a pour objectif d'accueillir et de renseigner les visiteurs, de fédérer les acteurs, d'optimiser la visibilité du territoire par des actions de promotion et de communication et de mettre en œuvre la stratégie de développement touristique.

Ayant son siège à Gréoux-les-Bains, complété par six bureaux d'information touristique permanents, l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Manosque a pour objectif d'accueillir et de renseigner les visiteurs, de fédérer les acteurs, d'optimiser la visibilité du territoire par des actions de promotion et de communication et de mettre en œuvre la stratégie de développement touristique.

Conformément aux statuts (article 7), « le Directeur présente chaque année un rapport sur l'activité de l'Office de Tourisme qui est soumis au vote du Comité de Direction par le Président, puis au vote du Conseil Communautaire Durance Luberon Verdon Agglomération. »

Approuvé par le Comité de Direction, à l'unanimité des membres présents, le rapport de l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire pour 2022 est scindé comme suit :

- La vie institutionnelle de l'EPIC « Office de Tourisme Communautaire DLVAgglo »
- La gestion de la collecte de la taxe de séjour
- L'accueil et l'information touristique
- La promotion et la communication touristique
- L'animation culturelle et festive de la station de Gréoux-les-Bains
- La stratégie événementielle territoriale
- La gestion du Centre de Congrès « L'Etoile »
- L'activité « Billetterie et Boutique »
- L'espace VTT « Provence Verdon VTT »
- Le « Pass Tourisme Gréoux-les-Bains »
- Le développement de l'offre
- « Cœur de Provence »
- L'activité du service réceptif
- L'acquisition et l'exploitation du bateau-promenade « Verdon Croisières »
- Et une liste d'actions diverses.

Pour télécharger ce rapport d'activités, cliquez sur le lien suivant :
cutt.ly/rapport-activite-OTC-2022



HÔTEL D'AGGLOMÉRATION

Place de l'Hôtel de ville
04100 MANOSQUE
04 92 70 34 00